

# LE | CITOYEN

ROUYN-NORANDA | ABITIBI-OUEST | TÉMISCAMINGUE

Le mercredi 23 août 2023 | Volume 32 N° 34 • MÉDIALO



## STÉPHANIE ALAIN : DANS L'ATTENTE ET L'INCERTITUDE **3**



AUTONOMIE ALIMENTAIRE ET VITALITÉ ÉCONOMIQUE MAIN DANS LA MAIN

**5**

MALIE AUBIN-JUTEAU : UNE ÉTOILE MONTANTE DU CINÉMA

**20**

**ROYAL LEPAGE**

LIMOGES & ASSOC.

Agence immobilière  
Franchise indépendante et autonome

**Jean Limoges, FRI, DA**

Courtier immobilier agréé

**819 763-7043**

>1225544

NOUVELLEMENT ARRIVÉES SUR LE MARCHÉ



2296, RUE MONTROSE, R-N

**GARANTIE  
5 ANS**



8329, RANG DU VILLAGE, R-N

**BELLE  
OCCASION**



11026, RG RAPIDE-SEPT, R-N

**CHALET  
3 SAISONS**

POUR PLUS D'INFORMATIONS



# EN HUMOUR CET AUTOMNE AU THÉÂTRE DU CUIVRE

**FABIEN CLOUTIER**  
DÉLICAT



Mercredi 20 septembre, 19 h 30  
Entrée : 45 \$  
Billets disponibles

**JEAN-SÉBASTIEN GIRARD**  
UN GARÇON PAS COMME LES AUTRES



Jeudi 28 septembre, 20 h  
Entrée : 38 \$ (ad. / +65 ans) - 28 \$ (ét.)  
Billets disponibles

**DOMINIC ET MARTIN**  
Six



Mercredi 4 octobre, 19 h 30  
Entrée : 40 \$  
Billets disponibles



**LE GALA DU  
GROS BUCK**  
PRÉSENTÉ PAR  
DERRICK FRENETTE

Vendredi  
20 octobre, 20 h  
Entrée :  
35 \$ (ad. / +65 ans)  
25 \$ (ét.)



**BOUCAR DIOUF**  
NOMO SAPIENS

Mercredi  
11 octobre, 19 h 30  
Entrée 52 \$  
Quelques billets  
disponibles,  
à qui la chance!

**PHILIPPE-AUDREY LARRUE-ST-JACQUES**  
ENFANT DU SIÈCLE



Jeudi 9 novembre, 20 h  
Entrée : 35 \$ (ad. / +65 ans) - 25 \$ (ét.)

Mise en vente : mardi 29 août, 9 h

**SIMON GOUACHE**  
LIVE



Mercredi 15 novembre, 19 h 30  
Entrée : 36 \$

Mise en vente : jeudi 31 août, 9 h

**DANIEL LEMIRE**  
40 ANS DE CARRIÈRE



Jeudi 7 décembre, 20 h  
Entrée : 49 \$

Mise en vente : mardi 12 septembre, 9 h

Billetterie : du lundi au vendredi de 9 h à 16 h, au comptoir, par téléphone  
au 819 797-7133 ou au [theatreducuivre.ca](http://theatreducuivre.ca)

# Stéphanie Alain : dans l'attente et l'incertitude

**SANTÉ - Atteinte d'un sarcome alvéolaire, jusqu'à présent incurable, Stéphanie Alain se voit refuser l'accès à un traitement expérimental à Calgary par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).**

Chloé Pronovost | cpronovost@medialo.ca

« Sur la base des renseignements fournis et après une évaluation par un médecin de la Régie, les coûts de services de votre participation à une étude clinique pour un traitement au Foothills Medical Center à Calgary en Alberta, ne peuvent être assumés, car ils sont de nature expérimentale et ne sont pas assurés au Québec », pouvait lire Stéphanie Alain, le 27 juillet dernier, lors de la réception de sa lettre de refus de soutien financier de la part de la RAMQ. Pourtant, ce traitement expérimental calgarien représente sa seule chance de survie. C'est pourquoi Stéphanie Alain a décidé de se battre, d'envoyer une demande de révision à la RAMQ et de dénoncer haut et fort cette injustice à laquelle elle fait face.

Selon la patiente, la procédure consiste à extraire des globules blancs pour mieux les préparer à combattre les métastases qui sévissent actuellement dans ses poumons. Une fois prêts, les globules blancs sont réinjectés dans le système. « Il y a quatre hôpitaux au Québec qui offrent la thérapie CAR-T cell pour d'autres types de cancers. Pour moi, c'est la même thérapie et sensiblement les mêmes processus c'est juste qu'il y a une portion expérimentale, car c'est nouveau dans le domaine du sarcome, mais on traite déjà des cas de leucémie à Ste-Justine par exemple. Les globules blancs des autres types de cancers sont formés pour aller atteindre la leucémie ou le lymphome. Moi mes globules blancs seront formés pour aller combattre le sarcome », précise Stéphanie.

Dans la demande de révision soumise par Stéphanie, les chercheurs de Calgary ont précisé les frais qui devraient être encourus par la RAMQ, soient les frais de base tels que l'hospitalisation, les prises de sang, les rayons X, la médication en cas d'urgence, etc. Dans la lettre on peut lire « Les frais expérimentaux allant jusqu'à 75 000\$ seront couverts pour chaque patient, incluant (mais pas limité à) : présélection, aphérèse<sup>1</sup>, lymphodéplétion<sup>2</sup>, soins thérapeutiques, hospitalisation, injection après-thérapie GCAR1\*<sup>3</sup>, médicaments de sauvetage limité, soins infirmiers et les coûts d'autres membres du personnel de recherche. » (traduit par Le Journal Le Citoyen)

## Du temps précieux

La femme de 31 ans et mère d'un enfant de 4 ans devait être la première patiente à recevoir ce traitement expérimental à Calgary. « En mai, on a envoyé un échantillon clinique de tumeur pour que les chercheurs de Calgary l'analysent et sachent si oui ou non leur traitement est compatible avec ce que j'ai. Les résultats ont révélé que c'était compatible à 100%. C'était la plus merveilleuse nouvelle que j'avais eue depuis un bon moment et mes tests de santé me permettaient d'être admissible et d'être la première ciblée pour recevoir le traitement. Pendant juin et juillet, on a reçu les approbations de Santé Canada, du gouvernement de l'Alberta, de l'équipe de chercheurs à



Actuellement, la pétition de Stéphanie Alain pour le renversement de la décision de la RAMQ compte plus de 29 000 signataires.

Crédit photo : Gracieuseté

Calgary, etc. Tout était en place pour ma première phase de traitement.» À la suite du refus de la RAMQ de soutenir financièrement les traitements, la porte demeure ouverte pour la patiente, mais cette dernière devra faire, pour une deuxième fois, une foule de tests pour s'assurer de son état de santé et de la compatibilité de sa tumeur avec le traitement. Ce temps d'attente et d'incertitude pourrait coûter la vie de la patiente. « Le temps est important. Quand la tumeur commence à ne plus répondre, il n'y a vraiment pas beaucoup de chances de survie. Le temps est très précieux pour elle », précise Dr Ramy Saleh, directeur de recherche en oncologie au Centre universitaire de santé McGill sur les ondes de la radio de Radio-Canada Abitibi-Témiscamingue. Sans l'accord de la RAMQ, il est impossible pour la mère de 31 ans de suivre ses traitements, puisque les frais d'hospitalisation demeurent imprévisibles. Depuis l'envoi de sa lettre aux bureaux de la RAMQ, Stéphanie Alain demeure sans réponse. Après plusieurs appels à la RAMQ, ces derniers ne divulguent aucune information sur son dossier ni sur la décision qui sera rendue. Stéphanie nous informe qu'elle n'a pas l'intention de baisser les bras et qu'elle continuera de livrer cette bataille pour son droit à la vie.

## Implication de Daniel Bernard

Interpellé par la patiente, le député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue n'a pas tardé à mettre la main à la pâte pour l'aider dans cette situation. M. Bernard tient, cependant, à préciser que la RAMQ possède un conseil d'administration et que les ministres n'ont aucun pouvoir ni veto sur leur décision. « J'ai fait toutes les démarches avec le bureau du ministre de la Santé, M. Christian Dubé, et des gens au bureau du premier ministre. Un conseil d'administration c'est fait pour sortir la politique des dossiers. Les ministres ont un pouvoir de sensibilisation et un pouvoir de questionnement pour essayer de travailler avec la RAMQ pour trouver des pistes de solu-

tion. Tout le monde donne leur support et la situation de Stéphanie Alain interpelle tout le monde », mentionne visiblement ému M. Bernard. Le député ajoute qu'il est également en contact avec l'hôpital de Calgary, afin d'explorer toutes les avenues possibles pour aider financièrement la citoyenne de Rouyn-Noranda dans le cas d'un deuxième refus de la part de la RAMQ. Au moment d'écrire ces lignes, aucune décision n'a été prise à la suite de la demande de révision déposée par Stéphanie Alain à la RAMQ.

1 - Procédure par laquelle tout le sang d'une personne est prélevé et séparé en ses diverses composantes (ex: plasma); une fois la composante extraite, le sang est remis à l'intérieur du corps.

2- Traitement au cours duquel le patient reçoit de fortes doses de chimiothérapie, pour affaiblir le système immunitaire. Cette procédure permet aux lymphocytes génétiquement modifiés (CAR-T) de tuer les cellules cancéreuses.

3- Étude de faisabilité pour le traitement CAR-T

**LIGUE DE QUILLES JUNIOR  
PORTE OUVERTE  
AU CENTRE MÉGA  
DE ROUYN-NORANDA**

1300 Av. Larivière, Rouyn-Noranda  
Samedi 26 août de 8h à midi

**Venez nous voir  
nous vous attendons!**

**Pour informations :  
André Fillion 819 762-2116  
ou 819 763-8320**

>1225503



### Bérubé sur la table à dessin pour rapatrier huit travailleurs coincés au Niger

Les démarches politiques afin de rapatrier huit personnes de la région coincées au Niger ont débuté du côté de la députée d'Abitibi – Baie-James – Nunavik – Eeyou, Sylvie Bérubé. Un employeur situé à Val-d'Or est aussi de la partie pour faciliter le retour de ces travailleurs.

*La suite ici* >>



### Médias écrits : une aide de 2,8 M\$ versée pour l'adaptation numérique

Face à une compétition de plus en plus serrée vis-à-vis les grandes plateformes numériques, des médias écrits provinciaux recevront une aide totale de 2,8 M\$ pour effectuer un meilleur virage numérique.

*La suite ici* >>



# Joyeux anniversaire professionnel

**Christine Morasse,**  
la cheffe de contenu  
de l'Abitibi-Témiscamingue,  
a fêté sa 2<sup>e</sup> année  
chez nous ce 18 août



**Christine Morasse**  
cmorasse@medialo.ca

## LE CITOYEN ENSEMBLE, ALLONS PLUS LOIN!

>1224713

UNE PROPRIÉTÉ DE  
**MÉDIALO**

# LE CITOYEN

ROUYN-NORANDA | ABITIBI-OUEST | TÉMISCAMINGUE

177, rue Tashereau Est, Rouyn-Noranda, Qc, J9X 3E6  
1 888 767-7156  
www.lecitoyenrouynlasarre.com  
publicite@medialo.ca

**Directrice de l'information :** Véronick Talbot  
**Rédactrice en chef :** Christine Morasse  
**Journaliste :** Chloé Pronovost  
**Éditrice directrice développement des affaires :**  
Isabelle Harvey  
**Conseillère solutions médias :** Sylvie St-Pierre  
**Adjointe aux ventes :** Joannie Langlois  
**Directrice ventes nationales :** Audrey Darcy  
**Directeur de production :** Cédric Juguet  
**Chef d'équipe numérique :** Violaine Bélanger

**Publié par Médialo Inc.**  
**Président :** Frédéric Couture  
**Vice-Présidente :** Véronique Gauthier  
**Impression :** Imprimeries Transcontinental inc.  
**Distribution :** Messageries Dynamiques  
**ISSN :** 2291-9007 (Imprimé)  
**ISSN :** 2291-9015 (En ligne)

Plus de 90 points de dépôt



**MÉDIALO**



Nous reconnaissons  
l'appui financier du  
gouvernement du Canada

Canada

Québec

# Autonomie alimentaire et vitalité économique main dans la main

**Québec octroie 1,7M\$ pour le développement du secteur bioalimentaire de la région - De passage à Notre-Dame-du-Nord, à l'Unité de recherche et développement en agroalimentaire de l'UQAT, le ministre André Lamontagne a dévoilé l'octroi de financement dépassant le 1,7M\$ visant à soutenir et annoncé la signature de la première Entente sectorielle de développement bioalimentaire de la région.**

Lucie Charest | lcharest@medialo.ca

Selon le ministre de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), André Lamontagne, cette première entente sectorielle en Abitibi-Témiscamingue agira comme un important levier pour le déploiement de projets bioalimentaires qui tiennent compte des particularités régionales.

« Je me réjouis de la mise en œuvre de cette nouvelle entente sectorielle et je salue le dynamisme du secteur bioalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue, a-t-il déclaré. C'est en tenant compte des spécificités régionales et en misant sur la concertation que nous pourrions réaliser des projets structurants, au bénéfice de la région et de notre autonomie alimentaire. »

« C'est en tenant compte des spécificités régionales et en misant sur la concertation que nous pourrions réaliser des projets structurants, au bénéfice de la région et de notre autonomie alimentaire. »

## Réactions

Les différents intervenants du milieu ont accueilli la nouvelle avec un bel enthousiasme. Sébastien D'Astous, président de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue et préfet de la MRC d'Abitibi accueille cette entente comme un outil structurant pour ce secteur de la région. « Notre région, du fait des spécificités qui lui sont propres, se devait de se doter d'une entente à sa couleur qui permettrait d'agir concrètement sur les enjeux vécus sur le terrain, a-t-il noté. La collaboration soutenue entre les MRC et les partenaires durant les derniers mois aura permis de dégager d'importants leviers financiers qui permettront l'élaboration d'une stratégie structurante de développement du secteur bioalimentaire et la mise en œuvre d'actions concrètes visant à répondre aux défis présents sur chacun des territoires de la région. »

Pour Donald Rheault, président du Centre local de développement Abitibi, c'est une grande fierté d'assumer le rôle de mandataire pour cette entente sectorielle. « Notre équipe est enthousiaste à l'idée de travailler sans relâche pour faire rayonner l'entente à travers l'ensemble de notre magnifique région, a-t-il souligné. Nous sommes en action, en étroite collaboration avec nos partenaires, pour la mise en commun des plans de développement de la zone agricole. De plus, nous sommes engagés à travailler main dans la main avec les producteurs bovins afin de répondre de manière proac-



Une très bonne nouvelle, tant pour les élus provinciaux que municipaux : de gauche à droite, nous pouvons reconnaître, Daniel Bernard, Pierre Dufour, Vincent Rousson, Sébastien d'Astous, Claire Bolduc, Suzanne Blais, Donald Rheault, Jacquelin Bégis, et André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Crédit photo : Gracieuseté

tive aux enjeux liés à la production et à la commercialisation des viandes. Ensemble, nous aspirons à créer un avenir florissant pour le secteur bioalimentaire, renforçant ainsi notre position en tant que moteur économique de la région. »

Même son de cloche chez le recteur de l'UQAT, Vincent Rousson. Pour lui, cette entente et l'investissement de Québec illustrent une belle marque de confiance envers l'expertise de l'UQAT et un désir de contribuer au développement régional. « Le projet de grandes cultures biologiques de l'UQAT représente une réponse globale à plusieurs enjeux contemporains, a-t-il rappelé. En développant les savoirs et les pratiques de pointe menant à une exploitation agricole écoresponsable, résiliente et rentable sur les territoires agroforestiers du monde entier, cette nouvelle filière positionnera l'Abitibi-Témiscamingue comme l'un des leaders de l'agriculture biologique à l'échelle provinciale, nationale et internationale. »

## Financement et objectifs

Chacune des quatre MRC de la région et la ville de Rouyn-Noranda injecteront respectivement 75 000 \$ à l'entente. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) octroie une somme de 750 000 \$, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) allouent à l'entente un montant de 450 000 \$ chacun, tandis que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) accorde 80 000 \$.

Les objectifs visent l'essor du secteur, le développement de la production animale, l'identification des enjeux liés à la main-d'œuvre, le soutien à l'Unité de recherche, le développement d'entreprises et l'amélioration de la compétitivité de même que favoriser la complémentarité des différents territoires.

## Kuk Sool Won

### Art martial familial d'autodéfense

INSCRIPTION À L'ARÉNA IAMGOLD DU CENTRE DAVE KEON

218 rue Murdoch (gymnase Denyse Julien)

Lundi 28 août et mardi 29 août 19h à 20h30

### NOUVELLES INSCRIPTIONS

MARDI 29 AOÛT

Les adeptes actifs de l'an dernier, inscriptions le lundi 28 août



Kuk Sool Won Québec, sous la responsabilité de Normand Larocque, S.I.K.J.N offre des cours à Évain et Rouyn-Noranda.

Début des cours :  
8 ans et plus (2 fois/semaine)

Samedi 9 septembre Centre Dave Keon  
Lundi 11 septembre Centre Dave Keon  
Jeudi 14 septembre C. C. d'Évain

Si des places sont disponibles, nous poursuivons les inscriptions au début de septembre.

[www.garneau-veilleux.ca/kuksool/](http://www.garneau-veilleux.ca/kuksool/)  
Pour information : 819-768-5318



Bout de chou :  
6 et 7 ans  
Cours : samedi 9 h  
(1 fois/semaine)



Ces quatre cosignataires de la lettre rouge ont témoigné au nom de 75 agriculteurs d'Abitibi-ouest des difficultés qu'ils rencontrent cette année.

Crédit photo : Gracieuseté

## Saison désastreuse pour l'agriculture en Abitibi-Ouest

**Feux de forêt et sécheresse ont mis plusieurs entreprises agricoles en péril - Un regroupement de 75 agriculteurs et agricultrices d'Abitibi-Ouest lancent un cri du cœur au ministre québécois de l'Agriculture André Lamontagne. Dans une « lettre rouge » qu'ils ont cosignée, les producteurs de ce secteur rappellent à quel point l'été 2023 a été catastrophique pour eux.**

Michel Ducas | mducas@medialo.ca

Hautement médiatisés, les feux de forêt ont causé d'énormes maux de tête aux agriculteurs d'Abitibi-Ouest à plus d'un chapitre. En plus de la mauvaise qualité de l'air causée par la proximité des feux (les principaux foyers se trouvaient dans les secteurs de Normétal et La Reine, notamment), les producteurs ont dû évacuer leurs bêtes dans des secteurs plus sûrs et les réintégrer une fois le danger écarté, le tout à grands frais. À cela s'ajoute la nourriture de ces bêtes, puisqu'elles ne pouvaient profiter de leurs pâturages.

### La sécheresse occultée

Un phénomène moins connu du grand public a aussi affecté les producteurs d'Abitibi-Ouest: la sécheresse. « Plus insidieuse, moins sensationnaliste que les forts brasiers, causée par le temps chaud et les faibles précipitations, la sécheresse a contribué à augmenter le

risque d'inflammabilité, en plus d'abaisse la qualité de nos cultures fourragères, céréalières et maraîchères », indiquent les cosignataires dans la lettre adressée au ministre Lamontagne.

### Les cultures fourragères particulièrement touchées

Les principales conséquences se retrouvent dans les cultures fourragères, comme le foin et la paille, essentiels à la nourriture des bêtes et à la salubrité des bâtiments de ferme. Habituellement, les producteurs agricoles peuvent effectuer quatre rotations de récoltes (de la traditionnelle expression « faire les foins »). Cette année, en plus de la sécheresse et des feux de forêt, les agriculteurs ont dû faire face l'hiver dernier à des gels qui ont provoqué des taux de mortalité élevés des plantes, et forcé un second ensemencement. Résultat: jusqu'ici, les producteurs n'ont pu faire qu'une seule rotation de fourrage cet été.

Cette situation a des conséquences directes sur la survie des exploitations agricoles, selon les signataires. D'une part, les producteurs doivent compenser avec du foin sec directement des pâturages, et d'autre part, ils doivent utiliser leurs réserves ou même acheter du foin à l'extérieur de la région. Avec des prix variant entre 40 \$ et 100 \$ la botte, selon la distance, certains producteurs pourraient être contraints de vendre une partie de leur cheptel.

Tant du côté céréalier que maraîcher, la sécheresse a des conséquences catastrophiques sur le rendement des cultures. Côté céréalier, cette situation entraînera une rareté du côté de la paille, qui sert de litière pour les animaux lors de la saison froide. Côté maraîcher, le manque d'eau provoque une baisse de rendement des fruits et légumes, et ce, même si les producteurs utilisent l'irrigation.

### Une insécurité intenable

Les conditions climatiques dans la région occasionnent donc, selon les signataires de la lettre, une insécurité constante. En plus des aléas de la météo, les producteurs ne savent jamais d'une année à l'autre s'ils seront compensés par la Financière agricole du Québec. Selon eux, cela met en péril l'existence même de plusieurs entreprises agricoles du secteur.

Dans cette optique, c'est toute une région qui pourrait écopper: « Dans une MRC qui compte 20 000 habitants, les impacts sont d'autant plus importants qu'une grande part de l'économie active d'Abitibi-Ouest provient directement de l'industrie agroalimentaire », affirment les cosignataires de la lettre, qui, incidemment, ne font pas directement de demandes au ministre Lamontagne dans leur lettre. « Nous, agriculteurs et agricultrices d'Abitibi-Ouest, désirons témoigner de cette situation intenable aux répercussions collectives », disent-ils.

# Le ministre Lamontagne rencontre les producteurs d'Abitibi-ouest

**Les producteurs lui ont remis la Lettre rouge rendue publique cette semaine - À l'abri des regards, le ministre de l'Agriculture, André Lamontagne, s'est rendu en Abitibi-ouest jeudi, pour rencontrer les producteurs agricoles qui ont signé, plus tôt cette semaine, la Lettre rouge, un cri d'alarme sur la situation que vivent les agriculteurs dans la région.**

Michel Ducas | mducas@medialo.ca

Le ministre est surtout venu constater de visu les problèmes encourus lors des feux de forêt. Il a notamment visité certaines des fermes qui ont été évacuées lors de ces feux, ainsi que certaines des fermes qui ont accueilli des animaux. « On a senti une certaine écoute de la part du ministre, a indiqué l'un des cosignataires de la Lettre rouge, Éric Lafontaine. Est-ce que ça va déboucher sur des actions satisfaisantes? Cela reste à voir. En attendant, le ministre et la députée (Suzanne Blais, d'Abitibi-ouest) ont été sensibilisés à notre situation. »

## Un programme spécial de couverture

Le ministre Lamontagne a parlé « sommairement » d'un programme spécial de couverture pour les producteurs qui ont été forcés d'évacuer leurs animaux. « Nous sommes confiants qu'il pourra sortir une enveloppe pour compenser les frais d'évacuation, de dire M. Lafontaine. Ces frais ne sont pas couverts par la Financière agricole. » Au total, une demi-douzaine de fermes seraient admissibles à ce programme spécial en Abitibi-ouest.

M. Lafontaine croit que la Lettre rouge va forcer André Lamontagne à changer son fusil d'épaulé. « La situation que nous avons vécue cet été est aussi catastrophique qu'exceptionnelle, estime le producteur de Dupuy. Le ministre doit en tenir compte. »

## Il faut sauver les petits producteurs

Mercredi, la Financière agricole, l'organisme qui sert de police d'assurance pour les agriculteurs du Québec, annonçait une aide de 3,7 M\$ pour 192 producteurs victimes de la sécheresse et du gel hivernal. « Des peanuts dans le fond de mes poches, dit M. Lafontaine, qui juge cette aide nettement insuffisante. Heureusement, il ne s'agit pas d'une somme finale, la Financière continue son analyse de la première fauche et des fauches à venir. »

Éric Lafontaine tire également la sonnette d'alarme pour les petits producteurs, et pas seulement pour les évacuations. « Plusieurs d'entre eux ne sont pas assez gros pour contribuer à l'assurance-récolte. Donc, pour eux, la sécheresse pourrait être fatale. Le ministre ne doit oublier personne. Si on oublie les petits producteurs, on va les perdre, et perdre en même temps une partie de notre vitalité agricole. »

Pour ce qui est de la Financière agricole, M. Lafontaine estime que leurs méthodes de calcul pour les compensations sont à revoir quand il s'agit de sécheresse. « Ils se fient aux stations météo, indique le producteur de Dupuy. Ces



Le ministre de l'Agriculture, André Lamontagne, a rencontré les cosignataires de la Lettre rouge jeudi, en Abitibi-ouest.

Crédit photo : Archives

données ne sont pas représentatives de la situation dans les champs. Actuellement, le gel hivernal a tué une partie des plantes fourragères, et les pluies que l'on a eues cet été n'ont humidifié le sol qu'en surface. Les gens de la financière ne sont pas venus dans nos champs. »

En attendant, en plus du ministre Lamontagne, les signataires de la Lettre rouge en ont remis une copie à d'autres instances : MRC, monde municipal et le gouvernement fédéral, en espérant avoir des oreilles attentives à leur situation.

## Le ministre Lamontagne prend des notes

Le ministre André Lamontagne a fait un détour par l'Abitibi-ouest non seulement pour recevoir la Lettre rouge, mais aussi pour rencontrer les producteurs en difficulté. « Je suis en contact constant avec les représentants de toutes les régions du Québec, a précisé M. Lamontagne en entrevue au Citoyen. À l'opposé des autres régions, qui ont dû faire face à des pluies diluviennes, l'Abitibi-Témiscamingue a fait face à une sécheresse sans précédent. J'ai pu voir, lors de ma visite sur une ferme, un producteur qui, d'un coup de pelle, m'a montré un sol sec. Je prends note de ce qui se passe ici. »

M. Lamontagne a par ailleurs confirmé que le PDG de la Financière agricole du Québec, Ernest Desrosiers, se rendra en Abitibi-Témiscamingue pour circonscrire le dossier. « Malgré tout cela, l'évacuation des animaux fera l'objet d'un dossier séparé, dit-il. Pour ce qui est de la sécheresse, on a déjà accordé près de 4 M\$ à la région, cela représente une première avance pour l'assurance-récolte. »

## Consommat+

Le service et la qualité avant tout !

**CHIPITS DE CHOCOLAT AU LAIT**

RESEALABLE REFERMABLE

**HERSHEY'S Chipits**

milk chocolate chips

brisures de chocolat au lait

1.45 kg

6.59\$ + taxes

SAINE, GLUTEN FREE

1.45 kg

CHOCOLATS MONT LÉVESÉ CHOCOLATE CHIP BRAND

LA MARQUE DE BRISURES DE CHOCOLAT PRÉFÉRÉE DES CANADIENS

**330, rue Principale | La Sarre, 819-333-3008**  
Propriétaire : Manon Lacasse

**Heures d'ouverture :**  
Lun. au ven. - 8h à 20h | Sam. - 8h à 18h | Dim. - Fermé

www.lecitoyenrouynlasarre.com | Le mercredi 23 août 2023 | 7

# TRANSFORMER POUR LE FUTUR

aeris

FONDERIE  
HORNE  
UNE COMPAGNIE GLENCORE

## BILAN ANNUEL DU PLAN DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

Une année s'est écoulée depuis que la Fonderie Horne a annoncé son nouveau plan de réduction des émissions atmosphériques. L'équipe des projets majeurs s'est agrandie, des ressources ont été mobilisées et des efforts colossaux ont été déployés.

## EN ROUTE VERS NOTRE TRANSFORMATION

D'ici l'été 2027, la Fonderie Horne procédera à la plus grande transformation de son histoire par la construction de nouvelles sections de l'usine à la fine pointe de la technologie : AERIS. Ce plan de modernisation lui permettra de devenir l'une des fonderies de cuivre les plus performantes au monde en matière d'émissions atmosphériques. Avant même de pouvoir ériger de telles infrastructures, il faut procéder à la préparation du site. Dans la dernière année, des activités de forage et de remblayage ainsi que plusieurs travaux connexes ont été réalisés. Ceux-ci se poursuivront en 2024.

Plusieurs projets transitoires ont aussi été concrétisés afin d'accélérer la réduction des émissions d'ici la mise en service des projets de modernisation, et ce, bien avant les dates d'échéance prévues à l'autorisation ministérielle. La réalisation progressive de toutes ces mesures permettra d'atteindre une concentration moyenne en arsenic de  $65 \text{ ng/m}^3$  à la station légale pour l'année en cours et la cible de  $45 \text{ ng/m}^3$  pour l'année suivante.



L'un des 4 nouveaux dépoussiéreurs installés pour capter et traiter les poussières dans l'air ambiant des bâtiments des secteurs contributifs aux émissions d'arsenic.



Augmentation de l'entreposage intérieur des concentrés de cuivre par la construction d'un nouveau dôme.



Pavage des voies de circulation dans le secteur du déchargement des concentrés afin de réduire l'emportement éolien des poussières.

## UNE ANNÉE DE TRAVAUX EN CHIFFRES



**110 000** m<sup>2</sup>  
DE VOIES DE  
CIRCULATION PAVÉES



**1078**  
MÈTRES ONT ÉTÉ  
FORÉS SUR LE SITE



**109 295**  
TONNES DE REMBLAI  
TRANSPORTÉES SUR LE  
CHANTIER AERIS



**4**  
NOUVEAUX  
DEPOUSSIÉRIEURS  
INSTALLÉS



**173**  
ENTREPRENEURS  
PARTENAIRES IMPLIQUÉS,  
DONT 74 ENTREPRISES  
DE LA RÉGION



**81,8 M\$**  
DE CONTRATS OCTROYÉS



**6000** TONNES  
DE CONCENTRÉ DE CUIVRE  
SUPPLÉMENTAIRES  
ENTREPOSÉES À L'INTÉRIEUR



**93%**  
DES PROJETS TRANSITOIRES  
RÉALISÉS OU EN COURS

La Fonderie Horne tient à souligner le travail remarquable de tous les employés et partenaires impliqués. C'est une fierté pour l'entreprise de pouvoir s'appuyer sur le talent, l'ingéniosité et l'engagement de tous ces gens.

**ENSEMBLE, NOUS CRÉONS UN AVENIR  
INSPIRANT, INNOVANT ET DURABLE.**

## « C'est un devoir de se mobiliser » - Jennifer Ricard Turcotte



Mères au front et leurs allié.e.s de Rouyn-Noranda.

Crédit : photo : Gracieusité

**Émission de métaux lourds à Rouyn-Noranda** Une coalition d'organisations dédiées à l'amélioration de la qualité de l'air à Rouyn-Noranda annonce une marche d'envergure nationale qui aura lieu le 26 août prochain.

Chloé Pronovost | [cpronovost@medialo.ca](mailto:cpronovost@medialo.ca)

« Le thème de cette marche est Au front avec Rouyn-Noranda, il reflète notre volonté de faire un appel national. On veut vraiment que le combat qui a lieu présentement à Rouyn-Noranda soit porté par des voix dans la province en entier. On croit que c'est une lutte d'un combat beaucoup plus large, soit le pouvoir des multinationales sur la qualité de vie des citoyens et citoyennes », mentionne Gabrielle Izaguiré-Falardeau, lors de la conférence de presse tenue le 15 août.

En ce sens, un trajet gratuit en autobus sera proposé de Montréal à Rouyn-Noranda pour ceux et celles qui souhaitent prendre part à la marche du 26 août prochain dès 13h. La marche débutera à la Place de la Citoyenneté et prendra fin devant les installations de la Fonderie Horne sur l'avenue Portelance. Un spectacle alliant parole citoyenne et musique aura lieu en clôture de marche devant la Fonderie Horne. « J'ai super hâte de chanter J'en ai plein mon cass de la Fonderie, parce que les gens de

la Fonderie faut qu'ils comprennent que la meilleure ressource de Rouyn-Noranda ce sont les gens qui y habitent », mentionne fièrement l'auteur-compositeur-interprète engagé, Émile Bilodeau, qui assurera l'ambiance musicale de cette journée.

#### Les revendications

L'évènement du 26 août prochain vise à souligner le désaccord des organisations dédiées à l'amélioration de la qualité de l'air à Rouyn-Noranda par rapport à l'autorisation ministérielle annoncée le 16 mars dernier dans lequel on mentionne que la Fonderie Horne doit atteindre une concentration moyenne de 15 ng d'arsenic par mètre cube d'air d'ici 2027. Rappelons que la norme québécoise est plutôt établie à 3 ng/m<sup>3</sup>.

« Pour nous c'est inadmissible que l'on soit exposés encore pendant les 4 prochaines années à des émissions qui sont jusqu'à 22 fois plus élevées que ce qui est jugé sécuritaire au Québec. On n'a pas le droit de respirer le même air que les autres citoyens de la province. C'est encore plus inadmissible que la concentration de 3 ng/m<sup>3</sup> n'ait jamais été mentionnée dans cette autorisation ministérielle. Il n'y a aucun plan qui nous mène jusqu'à 3 ng/m<sup>3</sup>. Pour nous, c'est vraiment important que le 15 ng/m<sup>3</sup> soit atteint dans la prochaine année, mais surtout que toutes les

normes pour tous les métaux soient atteintes au terme de cette autorisation ministérielle dans 5 ans. Nous exigeons que François Legault écoute les citoyens et citoyennes de Rouyn-Noranda qui ont mentionné ne pas être d'accord de respirer un air de mauvaise qualité pour les prochaines années », précise Mireille Vincelette du comité ARET. « Il n'y a rien qui a changé depuis l'automne dernier. On n'était pas d'accord avec les délais proposés pour l'atteinte de 15 ng/m<sup>3</sup>, on ne l'est toujours pas. La seule chose qui a changé, c'est que l'on sent que notre voix n'a pas été entendue, on sent qu'elle n'a pas de valeur pour le gouvernement. Le gouvernement a préféré protéger les profits d'une entreprise que de protéger rapidement la santé de la population. Nous, ce que l'on veut, c'est vivre dans un endroit sain », ajoute Jennifer Ricard-Turcotte de Mères au front Rouyn-Noranda. La coalition d'organisations dédiées à l'amélioration de la qualité de l'air à Rouyn-Noranda revendique également la révision de l'autorisation ministérielle et le respect des résultats de la consultation publique en ce qui a trait à la création de la zone tampon dans le quartier Notre-Dame. « La zone tampon ne figurait pas du tout dans la consultation publique menée à l'automne 2022. Cette annonce crée beaucoup d'anxiété et exige des efforts considérables des citoyennes et citoyens tout comme de la municipalité », peut-on lire dans le communiqué de presse émis le 15 août 2023.



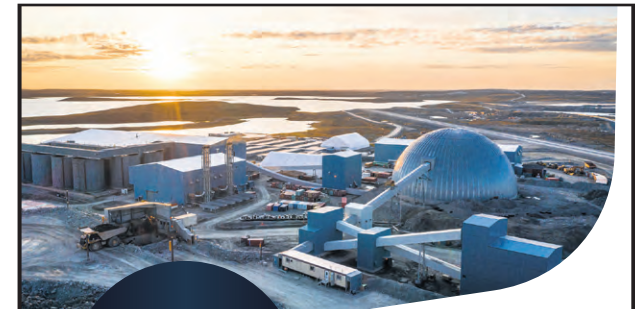
## Frédéric Marcotte met la main sur un prix de 2 250 \$

**CONCOURS** – Le concours Gagnez vos essentiels, tenu du 12 juillet au 9 août par le journal Le Citoyen de Rouyn – La Sarre et ses marchands partenaires, a fait un heureux! Lors du tirage le 10 août, c'est le nom du Rouynorandien Frédéric Marcotte qui est sorti.

M. Marcotte met ainsi la main sur 1 500 \$ d'épicerie offerts par West Fraser, sur 500 \$ d'essence offerts par

Harnois Énergies et sur 250 \$ en pharmacie offerts par Jean Coudu de Rouyn-Noranda. Félicitations!

Le Citoyen, représenté sur la photo par Isabelle Harvey, Sylvie St-Pierre, Aline Gélinas, (le gagnant Frédéric Marcotte), Joannie Langlois et Cheryl Larivière, tient à remercier tous les participants de même que ses précieux partenaires.



## JOIGNEZ notre FAMILLE

### MINE GOLDEX

- Superviseur général optimisation

### MINE MELIADINE

- Géologue de production sous-terre
- Conseiller aux ressources humaines

### COMPLEXE MEADOWBANK

- Technicien minier (temp.)

### MINE DETOUR LAKE

- Métallurgiste
- Technicien en métallurgie
- Technicien en géologie
- Formateur minier
- Géologue minier

### MINE MACASSA

- Superviseur général senior, opérations de surface
- Technicien en TI

Apprenez-en plus et faites-nous parvenir votre CV à [agnicoeagle.com](http://agnicoeagle.com)

Être unis.  
Être fiers. Être  
**Agnico  
Eagle**

Le masculin comprend le féminin. Mines Agnico Eagle souscrit au programme d'équité en matière d'emploi.

## VOIS GRAND avec NOUS



**AGNICO EAGLE**  
MINE CANADIAN MALARTIC



### POSTES DISPONIBLES

- Arpenteur, gestion des résidus
- Technicien minier, forage sautage
- Technicien en métallurgie
- Géologue, mine

**ON  
RECRUTE**

[malartic.agnicoeagle.com](http://malartic.agnicoeagle.com)



>1225794

## Plus de 400 \$ en prix pour Sébastien Lavoie

**CONCOURS** – Le concours Mon panier d'achat local du Citoyen de Rouyn – La Sarre, rendu possible grâce à la participation de divers marchands, a fait un gagnant le 10 août.

Sébastien Lavoie (photo) est le chanceux qui a vu son nom être tiré à l'issue du concours, lequel se déroulait du 12 juillet au 9 août. Le Rouynorandien met la main sur un lot de cadeaux (produits, cartes-cadeaux ou rabais) d'une valeur de plus de 400 \$ remis par les marchands suivants : Promutuel Assurance, Marché du Fermier, Resto/Bar à vin Le Cellier, La Troupe À Cœur ouvert, Corporation de La maison Dumulon, Pure Avenue Rouyn-Noranda et Ferme Chalpagas.

Le Citoyen, représenté par Joannie Langlois sur la photo, souhaite remercier les commerçants qui ont embarqué dans cette initiative visant à faire la promotion de l'achat local.

Pour ne rien manquer de nos futurs concours et nouvelles

Suivez-nous sur [twitter.com/LeCitoyenRouyn](https://twitter.com/LeCitoyenRouyn)



# JE TE VEUX DANS L'ÉQUIPE!

## OFFRE D'EMPLOI

**REGROUPEMENT  
PROCHES AIDANTS  
ABITIBI-OUEST**



**Intervenant(e) en proche aideance**

**TU ES :**

✓ Dynamique ✓ Créatif(ve) ✓ Polyvalent(e)

Joins-toi à un organisme en plein expansion dans un emploi présentant plusieurs défis stimulants.

→ Nous favorisons la conciliation famille-travail et proche aideance-travail.

→ Horaire modulable, salaire et avantages sociaux intéressants

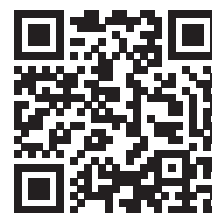


Pour plus de détails visitez notre page carrière au : [prochesaidants.ca/carriere/](https://prochesaidants.ca/carriere/)

**UQAT**  
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC  
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

## Faites partie de l'équipe

Plusieurs postes  
disponibles juste ici



On est à la recherche  
d'un.e

## Représentant (e) des ventes

## Journaliste

Le Citoyen de Rouyn-Noranda

**MÉDIALO**

[www.medialo.ca/fr/carriere](https://www.medialo.ca/fr/carriere)

# Le Bloc québécois à la défense des aînés

**La députée de Shefford, Andréanne Larouche, est en tournée dans la région - Déposé aux Communes le 8 mars dernier par le Bloc québécois, le projet de loi C-319 a pour objectif de réparer les iniquités entre les aînés, des iniquités, selon le Bloc, provoquées par des mesures mises en place par les Libéraux au pouvoir. La marraine de ce projet de loi, la députée de Shefford, Andréanne Larouche, était de passage en Abitibi-Témiscamingue pour non seulement présenter le projet de loi C-319, mais aussi recueillir des appuis.**

Michel Ducas | mducas@medialo.ca

Le projet de loi C-319 comporte deux volets. Le premier vise à rétablir le même niveau de prestation pour les aînés de 65 à 74 ans et deux de 75 ans et plus. Actuellement, après avoir atteint l'âge de 75 ans, les aînés se voient offrir une hausse de prestation de 10%, une « prime de survie », en quelque sorte. « En fait, le terme est plutôt bien choisi, puisqu'actuellement, les aînés survivent au lieu de vivre, avec les prestations qu'on leur offre, de dire M<sup>me</sup> Larouche. Actuellement, on sépare donc les aînés en deux classes, ce qui est décrié par beaucoup d'aînés. »

Le second volet, lui, permettrait de hausser le seuil de revenu de travail des personnes de 65 ans et plus qui décident de continuer à travailler. « Actuellement, le seuil pour avoir droit au supplément de revenu garanti est de 21 160 \$, rappelle Andréanne Larouche. Travailler, dans ces conditions, n'est pas un luxe pour certains aînés. »

La députée de Shefford affirme avoir reçu un bel accueil de la part des aînés de la région. « Aujourd'hui, nous



Crédit photo : Archives

avons rencontré différents acteurs importants de la région oeuvrant auprès des aînés qui nous ont permis de dresser un portrait de la réalité, notamment financière, des personnes aînées d'ici, dit M<sup>me</sup> Larouche. Je vous assure que nous porterons leurs revendications à Ottawa dès le retour parlementaire à la fin septembre »

## « Aider les bâtisseurs de notre société »

Dans sa tournée, Andréanne Larouche était accompagnée par son collègue d'Abitibi-Témiscamingue, Sébastien Lemire. « Au Bloc Québécois, nous avons à cœur la condition financière des aînés qui ont travaillé fort pour bâtir notre société, dit-il. Avec la situation économique difficile, l'inflation et même la discrimination mise en place par le gouvernement Trudeau concernant la Sécurité de la vieillesse, les aînés s'appauvrissent et faire face aux nécessités, comme payer l'épicerie et le loyer, semble devenir impossible. C'est pourquoi notre projet de loi C-319 vise l'équité et l'amélioration de leur situation financière. » M<sup>me</sup> Larouche souligne également la pénurie de main-d'œuvre qui touche durement l'

Abitibi-Témiscamingue à l'heure actuelle, et qui serait accentuée avec les mesures actuelles envers les aînés.

Une fois la tournée terminée, les députés bloquistes tenteront de faire adopter le principe du projet de loi cet automne. Le vote en deuxième lecture aura lieu le 20 septembre prochain, et d'ici là, les Bloquistes comptent solliciter l'appui des autres partis. « Le NPD est en faveur de C-319, les Conservateurs aussi, indique Andréanne Larouche. Quant aux Libéraux, ils se retrouveront isolés. Nous souhaitons donc que l'opinion publique les fasse pencher en notre faveur. »

La partie est cependant loin d'être gagnée, puisque le projet de loi doit aussi traverser l'épreuve de l'étude article par article. « Les Libéraux peuvent voter en faveur du principe, mais ce sont quand même eux qui verront à l'application de la loi, rappelle M<sup>me</sup> Larouche. Il faudra leur dire : vous êtes isolés, maintenant, agissez. C'est une question de choix politique à faire. »

## 350 000 \$ pour mettre en valeur le territoire public de l'Abitibi-Témiscamingue

**Un total de 2,2M\$ pour des projets à l'échelle de la province - Québec octroie plus de 2M\$ dans le cadre du troisième appel de projets du volet 2 du Programme d'aide à la mise en valeur du territoire public. Pas moins de 28 initiatives, réparties dans 12 régions du Québec, bénéficieront d'un soutien pour l'implantation et l'expansion d'aménagements publics et communautaires sur les terres du domaine de l'État.**

Lucie Charest | lcharest@medialo.ca

« La Ville de Belleterre a déjà amorcé depuis plusieurs années l'aménagement du secteur du lac au Sable, avec des résultats plus que positifs, a rappelé Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda - Témiscamingue. Belleterre pourra donc continuer sur sa lancée! De son côté, en aménageant les lignes électriques au lac Rocher, la MRC de Témiscamingue permettra à une vingtaine de terrains de villégiature d'être raccordés au réseau d'Hydro-Québec. Ceci fera en sorte d'améliorer la qualité de vie et l'environnement des villégiateurs. Je me réjouis que les sommes accordées aujourd'hui viennent bonifier l'attractivité de secteurs du territoire témiscamien. »

Pour la région, outre les trois projets retenus pour le Témiscamingue, soit le Projet d'aménagements communautaires aux abords du lac aux Sables à hauteur de 41 066 \$, celui d'aménagement d'une halte riveraine aux abords du lac aux Sables avec une somme de 25 020 \$ et celui d'aménagement de lignes électriques au lac Rocher qui a reçu 88 009 \$, la ville de Senneterre s'est vue accorder 200 000 \$ pour son Projet de construction et amélioration de chemin d'accès à des baux de villégiature dans le secteur du lac Valet.

## Lancé en avril 2022

Le Programme d'aide à la mise en valeur du territoire public a été lancé en avril 2022, afin d'appuyer la mise en œuvre du Plan de mise en valeur du territoire public 2022-2026. Ces deux initiatives concourent à l'amélioration de la qualité de vie des milieux régionaux par la mise en valeur du territoire public qui supporte nombre de leurs activités. Le programme est doté d'une enveloppe de 24M\$ sur quatre ans pour soutenir différents projets de la part de municipalités, de petites et moyennes entreprises, d'organismes à but non lucratif et de communautés autochtones.



**Pour la ministre Maité Blanchette Vézina, le territoire public est une source de fierté.** (Crédit photo : Gracieuseté)

« Notre territoire public est une véritable source de fierté et de richesse collective, au potentiel immense pour les générations actuelles et futures, a conclu Maité Blanchette Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Comme gouvernement, nous devons en favoriser la mise en valeur durable afin d'assurer la vitalité économique des communautés et faciliter l'accès au territoire à la population. Les projets soutenus permettront de mettre en lumière ou d'améliorer plusieurs attraits de différentes régions du Québec. »

# BABILLARD

Envoyez-nous votre communiqué : [redactionrouyn@medialo.ca](mailto:redactionrouyn@medialo.ca)

## 23 au 30 août 2023

Le Club de l'Âge d'Or du Cuivre Rouyn-Noranda Inc. informe ses membres de l'ouverture officielle du Club mardi le 5 septembre à 13h00. Carte de membre, session d'information, inscription aux activités et collation sont au menu. Bienvenue aux nouveaux membres. Au plaisir de vous accueillir.

## 28 et 29 août 2023

Le Kuk Sool Won est une discipline d'art martial coréen d'auto-défense. Des cours pour les jeunes de 8 ans et plus et pour les adultes sont offerts à Rouyn-Noranda et Évain, deux fois par semaine. De plus, un cours spécialement pour les Bouts de chou de 6 et 7 ans sera offert les samedis matins. Début des cours: le samedi 9 septembre 2023. Vous voulez relever un défi personnel? Allez-y! Venez nous rencontrer! Autodéfense seulement. Nous ne sommes pas une discipline de combat. Inscriptions Autodéfense Kuk Sool Won Québec, les 28 et 29 août 2023.

Pour informations: 819 768-5318

## 3 au 14 septembre 2023

Le club de l'âge d'or Bon Accueil d'Évain recommencera ses activités:

Le dimanche 03 septembre sera le brunch mensuel de 9h à 12h30 Le 07 septembre sera la journée inscription pour les divers jeux Les jeux reprendront, le 11 septembre à 13h pour le baseball poche Le 12 septembre, les jeux de cartes (500) à 13h. Le 13 septembre débutera le conditionnement physique à 13h30. Le 14 septembre sera les sacs de sable à 13h. Nous souhaitons que des nouveaux retraités se joignent à nous pour participer à nos Divers jeux.

Notre club est très dynamique et je vous assure que vous éprouverez beaucoup de plaisir... Marie-Claire Dickey Secrétaire du club de l'âge d'or d'Évain

## 5 au 8 septembre 2023

Escapade Québec, Baie St-Paul et Casino de Montréal Voyage organisé et accompagné du 5 au 8 septembre 2023 (4 jours /3 nuits). Plusieurs visites guidées, balade en train à Baie St-Paul et Casino de Montréal. Feuilles d'inscription disponibles au Club du Cuivre de Rouyn-Noranda. 40 personnes requises. Places limitées. Pour plus d'informations, veuillez contacter: Jo Ann 819 824-6615.

## En cours

Vous êtes les bienvenus aux réunions Alcooliques Anonymes du groupe Espoir au 243A, avenue Murdoch, les mercredis à 12h et les samedis à 19 h.

L'Unité Domrémy de La Sarre vous invite à venir danser tous les samedis soir à partir de 19h30. Nos musiciens vont se faire un plaisir de vous divertir, amenez vos amis. Pour les amateurs de baseball poche, vous avez des pratiques les dimanches ainsi que les lundis à 13 h. On vous attend en grand nombre avec du plaisir garanti.

## Émotifs Anonymes de l'Abitibi-Témiscamingue

Si tu as de la difficulté avec tes émotions, que tu désires un nouveau mode de vie, que tu veux apprendre à vivre avec des problèmes non résolus, joins-toi à nous. Nos rencontres ont lieu à Val-d'Or les mercredis à 19h30 au 1578, ch. Sullivan et à Rouyn-Noranda, elles sont suspendues jusqu'au 3 août 2023. Nous avons aussi une réunion Zoom le lundi à 19 h. La salle virtuelle est ouverte à compter de 18h30. (ID: 817 07484117 et Code secret: vWuws3)

Tu peux aussi trouver le lien complet sur notre page Facebook Emotifs Anonymes-Abitibi-Témiscamingue et t'y abonner. Tu le trouveras aussi sur le site [www.emotifsanonymes.org](http://www.emotifsanonymes.org) Si tu veux arrêter de souffrir et obtenir un meilleur équilibre émotionnel, tu es le ou la bienvenue.

## Cours d'ébénisterie privés ou en groupe.

Les jours de semaine de 9h à 16 h, soir ou fin de semaine (samedi). Pour débutants et autres. Atelier bien équipé, et tous les outils sont fournis. Pour plus d'informations: Yvon 819 764-1868 ou 819 764-5896

Le Club 50 plus vous invite aux activités qui sont débutées, tel que le baseball poche, jeux de cartes le mardi après-midi. Bienvenue à tous nos membres.

## Le Centre de l'Amitié de Granada

Ouvert tous les jeudis de 13h à 18h au sous-sol de l'église de Granada (2332, av. Granada, Rouyn-Noranda). Nous avons de tout: vêtements, chaussures, jouets, vaisselle, literie, articles de sports, meubles et encore bien plus. Venez nous visiter pour découvrir toutes les opportunités qui s'offrent à vous. Suivez-nous sur Facebook: Centre de l'Amitié Quartier Granada.

Annoncez gratuitement vos événements communautaires en écrivant à [redactionrouyn@medialo.ca](mailto:redactionrouyn@medialo.ca), au plus tard avant 16 h, le jeudi de la semaine précédant la semaine de votre événement.

**CAVAC**

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS  
RÉGION DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Formé pour vous épauler

Le CAVAC de  
l'Abitibi-Témiscamingue  
tiendra son

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Mercredi le 6 septembre à 13h30 à  
l'hôtel Quality Inn Rouyn-Noranda.  
Pour assister, veuillez nous contacter  
au 819 797-5599

**Bienvenue à tous!**

>1225554

## DÉCLARATION D'INTENTION DE DISSOLUTION

La présente déclaration est requise conformément aux dispositions de l'article 42 de la Loi sur la publicité légale des entreprises. Prenez acte que la personne morale sans but lucratif **CLUB "LA RELÈVE, LOISIRS, CHASSE ET PÊCHE" DE ROUYN-NORANDA INC.** dont le siège est situé au **123, AV. SAINT-MAURICE, ROUYN-NORANDA, QUÉBEC, J9X 1K7** a décidé de demander sa dissolution.

>1225512

1<sup>er</sup> anniversaire

Adrienne Goulet  
1929-2022



Chère maman, nous t'aimons beaucoup.  
Nous savons que tu es encore tout près, veillant sur nous.  
Avec Amour, tes enfants, petits-enfants  
et arrière-petits-enfants.

www.lectoyentrouynlasarre.com | Le mercredi 23 août 2023 | 13

## ANNONCES | CLASSÉES

1 866 637-5236

ANNONCESCLASSEES@HEBDOS.COM

IMMOBILIER | BIENS ET SERVICES  
EMPLOIS ET FORMATIONS | VÉHICULES

298

On demande

424

Astrologie, occultisme

DAME limitée visuellement  
cherche chambre avec  
3 repas inclus, Rouyn-  
Noranda. 418-398-9321  
Nancy

Ana Médium, spécialiste  
des questions amoureuses  
depuis 25 ans. Le secret  
des rencontres positives,  
la méthode pour récupérer  
son ex et des centaines de  
couples sauvés durablement,  
réponses précises et datées.  
Tél.: 450-309-0125

Le prochain conseil aura lieu le 28 août 2023 à l'hôtel de ville.

## AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE CONCERNANT LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 2023-1255 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2015-844 DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1) Suite à une consultation publique, le conseil municipal a adopté le lundi 14 août 2023, le second projet de règlement N° 2023-1255 modifiant le règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda, afin de notamment :
  - modifier la définition du terme « piscine » contenue à l'article 31 afin de correspondre avec celle du *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles*;
  - retirer toutes les normes relatives à la sécurité des piscines résidentielles afin d'appliquer uniquement le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles*;
  - retirer les normes relatives à la localisation des piscines résidentielles et leurs équipements accessoires, prévues aux articles 137 et 138 qui constituent un doublon de l'article 115 du règlement de zonage;
  - modifier les normes concernant la localisation des bains à remous afin d'autoriser l'installation de ces équipements à une distance de 0 mètre d'un bâtiment accessoire;
  - modifier les normes de l'article 139 concernant la sécurité des bains à remous (spa) afin de référer aux normes du *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles*.
- 2) Le second projet de règlement N° 2023-1255 contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et, le cas échéant, des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.
- 3) Pour être valide toute demande doit :
  - indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
  - être reçue au bureau de la greffière à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est, au plus tard le **31 août 2023**;
  - être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
- 4) Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 rue Taschereau Est, aux heures et jours normaux d'ouverture.
- 5) Toutes les dispositions du second projet de règlement N° 2023-1255 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
- 6) Le second projet de règlement N° 2023-1255 peut être consulté au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 rue Taschereau Est, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2023 et publié le 19 juillet 2023

Angèle Tousignant, greffière

## AVIS PUBLIC À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER POUR LES INFORMER D'UN RECOURS POSSIBLE AUPRÈS DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC RELATIVEMENT AU RÈGLEMENT N° 2023-1257 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2023-1237 DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1) Lors de la séance du conseil tenue le 14 août 2023, le conseil municipal a adopté le règlement N° 2023-1257 modifiant le règlement relatif à la démolition d'immeubles N° 2023-1237 de la Ville de Rouyn-Noranda, afin de notamment :
  - préciser qu'au niveau des immeubles assujettis construits avant 1940, l'application vise les bâtiments principaux seulement et non les bâtiments accessoires;
  - prévoir la possibilité de fournir un plan identifiant la construction à être totalement ou partiellement démolie plutôt qu'un certificat de localisation pour le dépôt de la demande.
- 2) Toute personne habile à voter du territoire de la municipalité peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité de ce règlement au plan d'urbanisme et au schéma d'aménagement.
- 3) Cette demande doit être adressée à la Commission municipale dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :
 

Commission municipale du Québec  
Édifice Thais-Lacoste-Frémont  
20, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Tour (5<sup>e</sup> étage)  
Québec (Québec) G1R 4J3
- 4) Si la Commission municipale du Québec reçoit une telle demande d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la municipalité pour ce règlement, elle devra donner son avis sur sa conformité au plan d'urbanisme et au schéma d'aménagement dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai ci-dessus mentionné.
- 5) Les renseignements permettant de déterminer les personnes habiles à voter du territoire ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la greffière de la Ville de Rouyn-Noranda situé au 100 de la rue Taschereau Est, et ce, aux heures et jours normaux d'ouverture des bureaux.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 15<sup>e</sup> jour du mois d'août 2023 et publié le 23 août 2023

Angèle Tousignant, greffière

## AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA CONCERNANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 2023-1258 REMBOURSABLES PAR L'ENSEMBLE DES CONTRIBUABLES

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1) Lors de la séance régulière tenue le lundi 14 août 2023, le conseil municipal a adopté le règlement d'emprunt N° 2023-1258 modifiant le règlement N° 2021-1151 afin d'augmenter l'emprunt et la dépense pour un montant additionnel de 9 249 000 \$ concernant des travaux de construction d'un centre aquatique remboursable par l'ensemble des contribuables.

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander

que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces armées canadiennes.

- 3) Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h du **11 au 15 septembre 2023** au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.
- 4) Le nombre de demandes requis pour que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de trois mille deux cent quatre-vingt-dix (3 290). Si ce nombre n'est pas atteint, ledit règlement N° 2023-1258 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- 5) Le résultat de la procédure d'enregistrement de ce règlement sera annoncé le **18 septembre 2023** à 9 h 30 au bureau de la greffière, situé au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.
- 6) Ce règlement peut être consulté au bureau de la greffière aux heures normales de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire pour le règlement N° 2023-1258 :

- Toute personne qui, le 14 août 2023, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :
  - être une personne physique domiciliée dans la municipalité d'épuration et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et
  - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise de la municipalité qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
  - être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
  - dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- Tout copropriétaire indivis non résident de la municipalité et qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
  - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
  - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire dans la municipalité, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

Personne morale :

avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 14 août 2023 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 16<sup>e</sup> jour du mois d'août 2023 et publié le 23 août 2023

Angèle Tousignant, greffière

## AVIS PUBLICS

Le prochain conseil aura lieu le 28 août 2023 à l'hôtel de ville.

### AVIS PUBLIC À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER POUR LES INFORMER D'UN RECOURS POSSIBLE AUPRÈS DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC RELATIVEMENT AU RÈGLEMENT N° 2023-1253 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2015-844 DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1) Lors de la séance du conseil tenue le 14 août 2023, le conseil municipal a adopté le règlement N° 2023-1253 modifiant le règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda, afin de notamment :
  - agrandir la zone « 6011 » vers l'ouest, à même une partie de la zone « 2005 », dans le secteur de la rue Mathieu, dans le pôle central de Rouyn-Noranda;
  - modifier la grille des spécifications de la zone « 6011 », dans le pôle central de Rouyn-Noranda, afin d'y autoriser la construction d'un écocentre;
  - modifier la grille des spécifications de la zone « 5007 », dans le quartier D'Alembert, afin d'établir le nombre maximal de logements par bâtiment à deux (2).
- 2) Toute personne habile à voter du territoire de la municipalité peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité de ce règlement au plan d'urbanisme et au schéma d'aménagement.
- 3) Cette demande doit être adressée à la Commission municipale dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

Commission municipale du Québec  
Édifice Thaïs-Lacoste-Frémont  
20, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Tour (5<sup>e</sup> étage)  
Québec (Québec) G1R 4J3
- 4) Si la Commission municipale du Québec reçoit une telle demande d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la municipalité pour ce règlement, elle devra donner son avis sur sa conformité au plan d'urbanisme et au schéma d'aménagement dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai ci-dessus mentionné.
- 5) Les renseignements permettant de déterminer les personnes habiles à voter du territoire ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la greffière de la Ville de Rouyn-Noranda situé au 100 de la rue Taschereau Est, et ce, aux heures et jours normaux d'ouverture des bureaux.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 15<sup>e</sup> jour du mois d'août 2023 et publié le 23 août 2023

Angèle Tousignant, greffière

### ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2023-1254 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

AVIS PUBLIC est par les présentes donné de ce qui suit :

- 1) Lors d'une séance tenue le lundi 14 août 2023, le conseil municipal a adopté le projet de règlement N° 2023-1254

intitulé « Règlement modifiant le règlement N° 2009-607 édictant le schéma d'aménagement et de développement révisé » de la Ville de Rouyn-Noranda.

- 2) **RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS PROPOSÉES** au schéma d'aménagement et de développement révisé :
  - agrandir l'affectation « Récréo-conservation » à même une partie de l'affectation « exploitation des ressources » dans le quartier de Beaudry, de sorte à concorder avec les limites exactes du futur parc régional des collines des Kékéko;
  - mettre à jour le tableau 41 intitulé « Les grandes affectations du territoire » afin de concorder avec les changements au plan d'affectation du territoire;
  - ajouter la définition de « logement intergénérationnel »;
  - modifier la grille des usages de la fiche 2 intitulée « Affectation rurale » afin d'ajouter la note R6 autorisant, dans le secteur « rural », l'usage habitation de type « logement intergénérationnel », sous respect de certaines conditions;
  - modifier la grille des usages de la fiche 3 intitulée « Affectation agricole » afin d'ajouter la note R7 autorisant, dans les secteurs « Agricole dynamique » et « Agroforestier », l'usage habitation de type « logement intergénérationnel », sous respect de certaines conditions;
  - modifier la grille des usages de la fiche 4 intitulée « Affectation riveraine » afin d'ajouter la note R6 autorisant, dans le secteur « accessible », l'usage habitation de type « logement intergénérationnel », sous respect de certaines conditions;
  - remplacer le texte de la section 4.8.3 intitulée « Nouvelles routes, rues et chemins » afin d'ajouter le secteur aéroportuaire de l'affectation rurale dans les secteurs où les nouvelles routes, rues et chemins sont autorisés.

Advenant l'adoption de ces modifications au schéma d'aménagement et de développement révisé en vertu du projet de règlement N° 2023-1254, la Ville de Rouyn-Noranda devra également modifier sa réglementation d'urbanisme en conséquence.

- 3) Une assemblée de consultation publique sera tenue le **lundi 25 septembre 2023 à compter de 19 h 45** à la salle du conseil située au 5<sup>e</sup> niveau de l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda. L'objet de cette assemblée est de consulter toutes les personnes intéressées par ce projet de règlement. Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
- 4) Le projet de règlement N° 2023-1254 et le document explicatif peuvent être consultés aux heures et jours normaux d'ouverture au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda. De plus, pour toute information additionnelle sur ce projet de règlement, vous pouvez communiquer avec Mme Catherine Beauchamp-Gagné, aménagiste-planification à la direction de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro 819 797-7110, poste 7307.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 16<sup>e</sup> jour du mois d'août 2023 et publié le 23 août 2023

Angèle Tousignant, greffière

### AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 2023-1256 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS N° 2015-847 DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil tenue le lundi 14 août 2023, le conseil a adopté le règlement N° 2023-1256 modifiant le règlement sur l'émission des permis et certificats N° 2015-847 de la Ville de Rouyn-Noranda, afin de notamment :

- retirer l'obligation de fournir des plans signés par un membre de l'ordre des technologues professionnels du Québec pour certains travaux;
- préciser que les plans devant être signés par un membre de l'ordre des technologues professionnels du Québec peuvent aussi être fournis par un ingénieur ou un architecte;
- retirer l'obligation de fournir un certificat d'implantation lors de l'agrandissement d'un bâtiment principal sous certaines conditions;
- retirer l'obligation de fournir un certificat d'implantation lors de la construction d'un bâtiment temporaire.

Le règlement N° 2023-1256 entre en vigueur le 23 août 2023, jour de sa publication, et est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 15<sup>e</sup> jour du mois d'août 2023 et publié le 23 août 2023

Angèle Tousignant, greffière

### AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 2023-1260 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2022-1231 CONCERNANT LA TARIFICATION GLOBALE

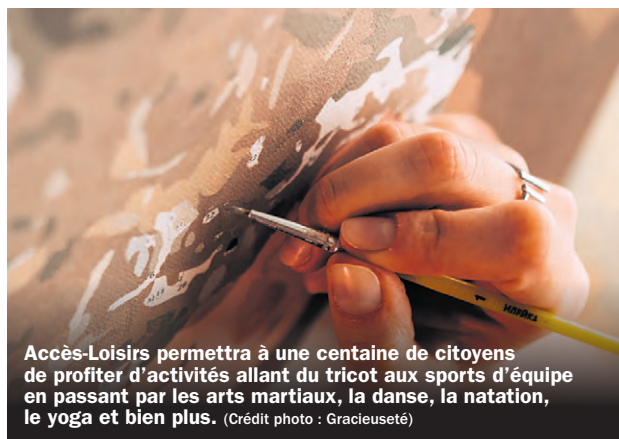
AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil tenue le lundi 14 août 2023, le conseil a adopté le règlement N° 2023-1260 modifiant le règlement N° 2022-1231 concernant les tarifs applicables à certains biens et services fournis par la municipalité (tarification globale) afin de modifier la section D-5 quant aux matières résiduelles et la section F-4 pour prévoir un tarif pour des demandes de projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

Le règlement N° 2023-1260 entre en vigueur le 23 août 2023, jour de sa publication, et est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 16<sup>e</sup> jour du mois d'août 2023 et publié le 23 août 2023

Angèle Tousignant, greffière

>1225922



Accès-Loisirs permettra à une centaine de citoyens de profiter d'activités allant du tricot aux sports d'équipe en passant par les arts martiaux, la danse, la natation, le yoga et bien plus. (Crédit photo : Gracieuseté)

## Retour du programme Accès-Loisirs à Rouyn-Noranda

**Les Rouynorandiens et Rouynorandiennes de 0 à 99 ans vivant dans une situation de faible revenu pourront bénéficier d'activités sportives, artistiques, culturelles et récréatives gratuites.**

Chloé Pronovost | [cpronovost@medialo.ca](mailto:cpronovost@medialo.ca)

C'est en collaboration avec la Maison de la famille et le CISSAT que la Ville de Rouyn-Noranda annonce la reprise du programme Accès-Loisirs visant à faciliter l'accès à des activités pour les personnes et les familles à faible revenu. Pour être admissible, le revenu avant impôt doit être inférieur à 29380 \$ pour une personne vivant seule, 36576 \$ pour une famille de deux personnes, 44966 \$ pour une famille comptant 3 membres, 54594 \$ pour un foyer de 4 personnes, 61920 \$ pour une famille de 5 personnes, 69835 \$ pour un foyer comptant 6 membres et enfin 77751 \$ pour une famille de 7 membres. Ce critère d'admissibilité est établi selon le taux du seuil de faible revenu avant impôt de Statistique Canada de 2022. Les personnes admissibles et intéressées à prendre part à une activité ou un loisir pourront s'inscrire auprès de la Maison de la famille de Rouyn-Noranda du 21 au 25 août 2023. Les participants doivent présenter une preuve de revenu et une pièce d'identité.

### Un retour après 2 ans d'absence

C'est grâce à la générosité des associations, des clubs et des écoles que ce projet reprend cette année. En 2020, on comptait une offre de 80 activités disponibles. C'est une offre plus riche et bonifiée de 60% qui sera offerte à la population, soient 125 activités. « Nous sommes ravis que le programme Accès-Loisirs Rouyn-Noranda puisse, encore cette année, permettre à des citoyens de tous les âges de pratiquer des activités auxquelles il ne leur serait pas envisageable de s'inscrire. Cette initiative témoigne de notre engagement envers l'inclusion sociale et le bien-être de tous nos citoyens. Nos remerciements vont à tous les organismes partenaires qui contribuent généreusement à ce programme », déclare M<sup>me</sup> Sylvie Turgeon, présidente du comité de la famille et des aînés de la Ville de Rouyn-Noranda ainsi que conseillère municipale du district Rouyn-Noranda-Ouest.

## AVIS PUBLICS

Le prochain conseil aura lieu le 28 août 2023 à l'hôtel de ville.

### AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA CONCERNANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 2023-1261 REMBOURSABLE PAR LES PROPRIÉTAIRES DES IMMEUBLES IMPOSABLES DESSERVIS PAR L'USINE DE FILTRATION CENTRE (ROUYN, NORANDA, LAC-DUFAULT, GRANADA ET ÉVAIN)

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1) Lors de la séance régulière tenue le lundi 14 août 2023, le conseil municipal a adopté le règlement d'emprunt N° 2023-1261 modifiant le règlement d'emprunt N° 2019-1065 afin d'augmenter l'emprunt et la dépense pour un montant additionnel de 444 000 \$ pour les travaux d'augmentation de la réserve d'eau potable de l'usine de filtration centre à ces fins remboursable par les propriétaires des immeubles imposables desservis en eau potable provenant de l'usine de filtration centre (Rouyn, Noranda, Lac-Dufault, Granada et Évain).
  - 2) Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité (propriétaires des immeubles imposables desservis par l'usine de filtration centre – Rouyn, Noranda, Lac-Dufault, Granada et Évain) peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
- Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces armées canadiennes.
- 3) Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h le **11 septembre 2023** au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.
  - 4) Le nombre de demandes requis pour que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de neuf cent cinquante-trois (953). Si ce nombre n'est pas atteint, ledit règlement N° 2023-1261 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
  - 5) Le résultat de la procédure d'enregistrement de ce règlement sera annoncé le **12 septembre 2023** à 9 h 30 au bureau de la greffière, situé au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.
  - 6) Ce règlement peut être consulté au bureau de la greffière aux heures normales de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire pour le règlement N° 2023-1261 :

- Toute personne qui, le 14 août 2023, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524

de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans la municipalité d'épuration et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et
- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise de la municipalité qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
  - être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
  - dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- Tout copropriétaire indivis non résident de la municipalité et qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
  - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
  - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire dans la municipalité, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
- Personne morale :
  - avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 14 août 2023 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 16<sup>e</sup> jour du mois d'août 2023 et publié le 23 août 2023

Angèle Tousignant, greffière

## APPELS D'OFFRES

### AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC N° TPU-180923

#### FOURNITURE DE CARBURANTS EN VRAC 2023-2025

La Ville de Rouyn-Noranda demande des soumissions pour l'octroi d'un contrat visant la fourniture et la livraison de divers types de carburants en vrac. Le contrat est d'une durée de deux ans avec la possibilité de le prolonger d'une année additionnelle. Les services attendus ainsi que les différentes modalités administratives mises en place pour l'obtention du contrat sont plus amplement décrits dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissionnaires intéressés pourront obtenir les documents d'appel d'offres à compter du 23 août 2023 en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet [www.seao.ca](http://www.seao.ca) en stipulant le numéro de l'avis TPU-180923. Les documents peuvent être obtenus moyennant un coût déterminé par le SEAO.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, être remise dans une enveloppe scellée portant la mention « TPU-180923 - Soumission pour fourniture de carburants en vrac 2023-2025 » et se trouver physiquement, au plus tard à 15 h le 18 septembre 2023, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda situé à l'adresse suivante :

VILLE DE ROUYN-NORANDA  
Service des acquisitions  
725, avenue Lord  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7A6  
À l'attention de Jonathan Asselin

Les soumissions reçues dans les normes seront ouvertes publiquement par la personne autorisée à cette fin, en compagnie de deux témoins, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda, le 18 septembre 2023 à 15 h 10.

Toute soumission doit obligatoirement être accompagnée d'une garantie de soumission sous la forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission au montant de vingt mille dollars (20 000 \$).

Les soumissionnaires désirant obtenir de l'information additionnelle relativement à cet appel d'offres doivent s'adresser à M. Jonathan Asselin, conseiller en acquisition. Vous pouvez le joindre par courriel à l'adresse suivante : [jonathan.asselin@rouyn-noranda.ca](mailto:jonathan.asselin@rouyn-noranda.ca)

La Ville de Rouyn-Noranda ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées et se réserve le droit d'annuler l'appel d'offres. Les soumissionnaires n'ont droit à aucun dédommagement relativement aux frais encourus pour l'obtention des documents d'appel d'offres de même que pour la préparation et le dépôt de leur soumission.

Jonathan Asselin  
Conseiller en acquisition

### AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC N° TPU-140923

#### TRAVAUX DE DÉCOHÉSIONNEMENT – RANG DES PONTS

La Ville de Rouyn-Noranda demande des soumissions pour l'octroi d'un contrat visant des travaux de décohesionnement sur le rang des Ponts. Les services attendus ainsi que les différentes modalités administratives mises en place pour l'obtention du contrat sont plus amplement décrits dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissionnaires intéressés pourront obtenir les documents d'appel d'offres à compter du 23 août 2023 en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet [www.seao.ca](http://www.seao.ca) en stipulant le numéro de l'avis TPU-140923. Les documents peuvent être obtenus moyennant un coût déterminé par le SEAO.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, être remise dans une enveloppe scellée portant la mention « TPU-140923 - Soumission pour travaux de décohesionnement sur le rang des Ponts » et se trouver physiquement, au plus tard à 15 h le 14 septembre 2023, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda situé à l'adresse suivante :

VILLE DE ROUYN-NORANDA  
Service des acquisitions  
725, avenue Lord  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7A6  
À l'attention de Jonathan Asselin

Les soumissions reçues dans les normes seront ouvertes publiquement par la personne autorisée à cette fin, en compagnie de deux témoins, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda, le 14 septembre 2023 à 15 h 10.

Toute soumission doit obligatoirement être accompagnée d'une garantie de soumission sous la forme d'un chèque visé au montant de dix mille dollars (10 000 \$).

Les soumissionnaires désirant obtenir de l'information additionnelle relativement à cet appel d'offres doivent s'adresser à M. Francis Chouinard, Coordonnateur des travaux publics. Vous pouvez le joindre par courriel à l'adresse suivante : [francis.chouinard@rouyn-noranda.ca](mailto:francis.chouinard@rouyn-noranda.ca).

La Ville de Rouyn-Noranda ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées et se réserve le droit d'annuler l'appel d'offres. Les soumissionnaires n'ont droit à aucun dédommagement relativement aux frais encourus pour l'obtention des documents d'appel d'offres de même que pour la préparation et le dépôt de leur soumission.

Jonathan Asselin  
Conseiller en acquisition

## Reflet



### Les évêques à Rouyn-Noranda

Les évêques du Québec se réunissent deux fois par année. La rencontre du printemps se tient au centre du Québec et celle de l'automne se déplace parfois dans les diocèses. Pour souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de fondation de notre diocèse, les évêques ont accepté de tenir leur assemblée à Rouyn-Noranda du 19 au 22 septembre prochain.

Pour les gens de la région, c'est d'abord une occasion de prendre conscience du travail qui se tient dans ces assemblées. Il sera possible de s'unir à eux pour des temps de prière à la cathédrale Saint-Joseph à des heures qui seront bientôt communiquées.

Leur passage marquera aussi le lancement des fêtes du 50<sup>e</sup>. Toute la population est invitée pour une soirée en leur présence le mardi 19 septembre. Le tout débutera par un souper chez Tomate & Pesto. Il est toujours possible de vous procurer des billets auprès de votre paroisse ou à l'évêché de Rouyn-Noranda.

La soirée se poursuivra au Théâtre du Cuivre. Des artistes de la région présenteront un grand spectacle. On y relatera brièvement l'histoire de la région et du diocèse. Divers artistes locaux et une chorale y offriront des prestations diversifiées. Toute la population est invitée de façon à bien marquer le passage des évêques dans notre région et notre jubilé diocésain. Les billets sont en vente sur le site internet du théâtre.

Cette soirée sera le début d'une année marquée par différents rassemblements à la grandeur du diocèse. Soyons fiers et rendons grâce pour ces 50 ans de vie en Église!

† Guy Boulanger  
Évêque de Rouyn-Noranda

**AVIS DE  
CONVOCAION**

**Assemblée générale  
annuelle**

**C'EST  
GRATUIT**

**Vous êtes membre de la  
Coopérative funéraire  
de l'Abitibi? Vous êtes  
cordialement invité à  
assister à un brunch, suivi  
de l'assemblée générale  
annuelle 2023.**

Que vous soyez des quatre coins de l'Abitibi, nous souhaitons sincèrement que vous participiez à cette belle activité au cours de laquelle nous vous commenterons les résultats et les perspectives de notre belle coopérative régionale. Vous aurez également la possibilité de poser vos questions et de vous prononcer sur les résolutions qui seront soumises à votre approbation.

**Le samedi 23 septembre 2023**  
dès 10 h pour le déjeuner et 11 h pour  
l'assemblée générale annuelle  
**Salle « La Grande » de l'Hôtel Le Noranda**  
41, 6<sup>e</sup> Rue à Rouyn-Noranda

**Postes ouverts au C.A.**

Des postes au sein du conseil d'administration pour les secteurs MRC Abitibi (Amos), MRC Rouyn-Noranda, MRC Vallée de l'Or et secteur Senneterre seront en élection cette année.

Pour plus d'information, pour déposer votre candidature comme administrateur ou pour confirmer votre présence (obligatoire) **www.cfa.coop/aga** ou communiquez avec nous au **1 800 567-6438** avant le 13 septembre 2023.

**Bienvenue à tous les membres de la Coopérative funéraire de l'Abitibi!**



**COOPÉRATIVE  
FUNÉRAIRE  
DE L'ABITIBI**

>1225542

**Logement 4 ½ à LOUER**



**Très tranquille,  
possibilité climatisation,  
non-fumeur,  
pas d'animaux,  
stationnement,  
intercom à l'entrée,  
Idéal après la vente de votre maison**

**819-797-6242**

>1225402



209, 9<sup>e</sup> rue  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2C1  
Tél.: 819 764-9120 | Fax: 819 764-6349

**APPEL D'OFFRES**

NATURE DE L'APPEL D'OFFRES **CONCIERGERIE ET ENTRETIEN  
ROUYN-NORANDA**

Habitat Métis du Nord

**UN (1) CONTRAT :**

- Secteurs de : Cadillac, Cléricy, Destor, Evain, McWatters, Noranda Nord, Rouyn-Norand et Rouyn Sud

**TOTAL : 64 unités**

**INFORMATION**

Vous pouvez obtenir les documents de l'appel d'offres en communiquant avec **Monsieur Christian Lafontaine** au [clafontaine@waskahegen.com](mailto:clafontaine@waskahegen.com) ou au bureau d'Habitat Métis du Nord 112, av. de l'Église bureau 204 à Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 4W4 tél. : 418 276-8104.

**HABITAT MÉTIS DU NORD** n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune soumission reçue. Si aucune des soumissions n'est acceptée, Habitat Métis du Nord n'aura encouru aucune obligation envers les soumissionnaires pour l'envoi de leur soumission.

**CLÔTURE DES SOUMISSIONS**

Les soumissions devront être fournies sur les formulaires désignés à cet effet avant le **20 septembre 2023**, date et heure de l'ouverture des soumissions.

**Par courrier au 112, av. de l'Église, bureau 204, Dolbeau-Mistassini (QC) G8L 4W4 ou par télécopieur au 418 276-8302**

**NOTE**

À compétence égale et à prix égal, le contrat sera de préférence accordé à un organisme et/ou à une personne autochtone.

>1225514



209, 9<sup>e</sup> rue  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2C1  
Tél.: 819 764-9120 | Fax: 819 764-6349

**APPEL D'OFFRES**

NATURE DE L'APPEL D'OFFRES **CONCIERGERIE ET ENTRETIEN  
ROUYN-NORANDA**

Habitat Métis du Nord

**DEUX (2) CONTRATS DISTINCTS :**

- 1<sup>er</sup> contrat : Secteurs de : Kipawa, Témiscaming et L'Étang-Témiscaming  
**TOTAL : 56 unités**
- 2<sup>e</sup> contrat : Secteurs de : Notre-Dame du Nord, La Force et Belleterre  
**TOTAL : 26 unités**

**INFORMATION**

Vous pouvez obtenir les documents de l'appel d'offres en communiquant avec **Monsieur Christian Lafontaine** au [clafontaine@waskahegen.com](mailto:clafontaine@waskahegen.com) ou au bureau d'Habitat Métis du Nord 112, av. de l'Église bureau 204 à Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 4W4 tél. : 418 276-8104.

**HABITAT MÉTIS DU NORD** n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune soumission reçue. Si aucune des soumissions n'est acceptée, Habitat Métis du Nord n'aura encouru aucune obligation envers les soumissionnaires pour l'envoi de leur soumission.

**CLÔTURE DES SOUMISSIONS**

Les soumissions devront être fournies sur les formulaires désignés à cet effet avant le **20 septembre 2023**, date et heure de l'ouverture des soumissions.

**Par courrier au 112, av. de l'Église, bureau 204, Dolbeau-Mistassini (QC) G8L 4W4 ou par télécopieur au 418 276-8302**

**NOTE**

À compétence égale et à prix égal, le contrat sera de préférence accordé à un organisme et/ou à une personne autochtone.

>1225515



209, 9<sup>e</sup> rue  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2C1  
Tél.: 819 764-9120 | Fax: 819 764-6349

**APPEL D'OFFRES**

NATURE DE L'APPEL D'OFFRES **CONCIERGERIE ET ENTRETIEN  
ROUYN-NORANDA**

Habitat Métis du Nord

**UN (1) CONTRAT :**

- Secteurs de : La Sarre, Villebois, Val-Paradis, Normétal et La Reine

**TOTAL : 51 unités**

**INFORMATION**

Vous pouvez obtenir les documents de l'appel d'offres en communiquant avec **Monsieur Christian Lafontaine** au [clafontaine@waskahegen.com](mailto:clafontaine@waskahegen.com) ou au bureau d'Habitat Métis du Nord 112, av. de l'Église bureau 204 à Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 4W4 tél. : 418 276-8104.

**HABITAT MÉTIS DU NORD** n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune soumission reçue. Si aucune des soumissions n'est acceptée, Habitat Métis du Nord n'aura encouru aucune obligation envers les soumissionnaires pour l'envoi de leur soumission.

**CLÔTURE DES SOUMISSIONS**

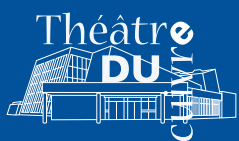
Les soumissions devront être fournies sur les formulaires désignés à cet effet avant le **20 septembre 2023**, date et heure de l'ouverture des soumissions.

**Par courrier au 112, av. de l'Église, bureau 204, Dolbeau-Mistassini (QC) G8L 4W4 ou par télécopieur au 418 276-8302**

**NOTE**

À compétence égale et à prix égal, le contrat sera de préférence accordé à un organisme et/ou à une personne autochtone.

>1225513



# THÉÂTRE DU CUIVRE

EN VENTE CETTE SEMAINE

**SERGE BEDROSSIAN**  
HOMMAGE À AZNAVOUR



Lundi 16 octobre, 14 h  
Entrée : 20 \$

**PHILIPPE-AUDREY LARRUE-ST-JACQUES**  
ENFANT DU SIÈCLE



Judi 9 novembre, 20 h  
Entrée : 35 \$ (ad. / +65 ans) – 25 \$ (ét.)

MISE EN VENTE : MARDI 29 AOÛT, 9 H

**SIMON GOUACHE**  
LIVE

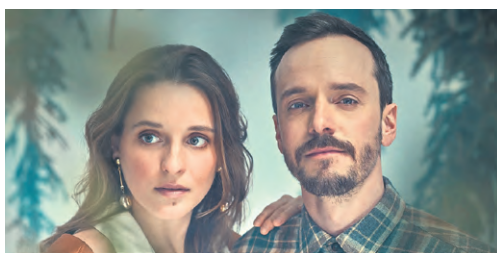


Mercredi 15 novembre, 19 h 30  
Entrée : 36 \$

**QUEENS OF ROCK**  
ELYZABETH DIAGA



Judi 16 novembre, 20 h  
Entrée : 42 \$ (ad. / +65 ans) – 32 \$ (ét.)



**VERANDA**  
LÀ-BAS

Vendredi 17 novembre, 20 h  
Entrée : 32 \$ (ad. / +65 ans) – 22 \$ (ét.)

MISE EN VENTE : JEUDI 31 AOÛT, 9 H

À VENIR...



Pour souligner le 55<sup>e</sup> anniversaire du Théâtre du cuivre,  
le dévoilement de l'image de marque et donner le coup d'envoi  
à la programmation 2023-2024 :

**GUILLAUME LAROCHE**  
ET SI LE FEU S'ÉTEINT?

Mercredi 13 septembre

Dévoilement de l'image de marque à 19 h, suivi du spectacle à 19 h 30  
Entrée gratuite, places limitées, réservation requise.

Billetterie : du lundi au vendredi de 9 h à 16 h, au comptoir, par téléphone  
au 819 797-7133 ou au [theatreducuire.ca](http://theatreducuire.ca)



La Sécurité est un groupe d'Art Punk et de New Wave.

Crédit photo : Gracieuseté

## La Sécurité débarque à Rouyn-Noranda

**Festival de musique émergente (FME)** Après avoir assuré le party pré-FME et avoir participé à un show caché l'an dernier, le groupe éclaté La Sécurité est de retour pour la 21<sup>e</sup> édition de cette célébration de la musique émergente à Rouyn-Noranda.

Chloé Pronovost | [cpronovost@medialo.ca](mailto:cpronovost@medialo.ca)

Le groupe La Sécurité est composé d'artistes multidisciplinaires appartenant à d'autres projets musicaux solos ou en groupe tel que Choses sauvages. Dans ce projet, les musiciens explorent de nouvelles avenues de leur talent. Pour sa part, Éliane Viens-Synnot, qui assure normalement exclusivement la batterie, est la chanteuse principale du groupe et joue également aux claviers.

« On a tous d'autres projets musicaux. Cette collaboration était au départ juste un projet de passions artistiques qui a fait boule de neige et qui a pris plus d'élan qu'on le pensait et plus rapidement qu'on le pensait aussi », précise la chanteuse. L'an dernier, les festivaliers de Montréal à Rouyn-Noranda, ont pu découvrir ce projet qui en était à ses premiers balbutiements au party pré-FME s'étant déroulé au Bar Spectacle l'Escogriffe de Montréal ainsi que lors d'un show caché sur le toit du Passion Bronzage de la rue Perreault à Rouyn-Noranda.

« C'était un peu bizarre d'être aussi loin des gens sur le toit d'un immeuble. C'était une expérience unique et on a reçu d'excellents retours du public. C'était vraiment dans les débuts du projet, c'était probablement notre 3<sup>e</sup> show que l'on faisait. C'est drôle, parce que ça fait juste un an, mais il y a tellement de choses qui se sont passées depuis. » Parmi les nouveautés depuis l'an dernier, on parle notamment de la parution d'un premier album intitulé Stay Safe! sorti le 16 juin dernier. Pour leur performance nocturne du 1<sup>er</sup> septembre au Diable rond, le groupe promet une soirée dynamique. « Notre show ça déménage, ça fait danser le public. On donne beaucoup d'énergie sur scène et les gens le reçoivent dans la salle. On est vraiment dans l'esprit punk sans en faire un pastiche. On lâche notre fou », ajoute Éliane.

# Malie Aubin-Juteau : une étoile montante

**Cinéma - Âgée de seulement 16 ans, Malie Aubin-Juteau a reçu le prix de la meilleure actrice jeunesse au Sydney Indie Short Festival pour son rôle dans le court métrage Get ready with me.**

Chloé Pronovost | [cpronovost@medialo.ca](mailto:cpronovost@medialo.ca)

Get ready with me est une adaptation cinématographique de la pièce de théâtre du même nom produite par Chien pas de médaille. Le court métrage illustre la cyberintimidation par l'histoire et le parcours d'une jeune Youtubeuse. « Ça m'a vraiment touché d'incarner ce personnage-là. Je n'en n'ai pas vécu moi-même, mais je peux m'imaginer à quoi ça ressemble la cyberintimidation. Je suis contente de pouvoir participer à un projet qui sensibilise les jeunes à ce phénomène », mentionne fièrement la lauréate.

Ayant tout juste débuté sa vie de festival, le court-métrage compte déjà quelques nominations. C'est avec beaucoup de fierté que la jeune rouynorandienne s'est vu remettre le prix de la meilleure actrice jeunesse au Sydney Indie Short Festival. « Nous venons de débiter la tournée des

festivals et le film reçoit de très belles reconnaissances jusqu'à maintenant. C'est une belle fierté, car l'objectif premier avec ce projet était de faire circuler cette histoire que nous avons créée au théâtre en 2018. Le personnage de Malie passe par toute une gamme d'émotions et elle interprète le tout avec une grande justesse. Elle mérite pleinement ce prix et toute l'équipe est vraiment très fière d'elle », mentionne Étienne Jacques, directeur de Chien pas de médaille.

## Un futur prometteur

Bien qu'il s'agisse du premier court-métrage auquel Malie participe, cette dernière cumule plusieurs années de perfectionnement en théâtre. Elle entrera d'ailleurs prochainement au Cégep où elle souhaite poursuivre dans la même voie. « Malie a travaillé très fort pour ce rôle. On a répété deux fois par semaine pendant cinq semaines avant de commencer le tournage. Elle apparaît dans toutes les scènes, c'est donc dire qu'elle tient le film sur ses épaules », ajoute M. Jacques. Malie nous précise qu'elle souhaite faire de sa passion un métier, donc elle sera certainement à surveiller au petit et grand écran pour le futur.



Malie Aubin-Juteau précise que ce prix représente pour elle une belle reconnaissance de son travail par l'industrie.

Crédit photo : Gracieuseté

## Un bilan positif pour cette 2<sup>e</sup> édition du FestiVAAM

**On peut dire que la saison estivale a été animée à La Sarre cette année!**

Chloé Pronovost | [cpronovost@medialo.ca](mailto:cpronovost@medialo.ca)

C'est le spectacle country de Phil G. Smith qui concluait cette 2<sup>e</sup> édition du FestiVAAM et, par le fait même, la saison estivale des activités lasarroises. La Ville de La Sarre, par l'entremise de son service de la vie active et animation du milieu, se dit satisfaite et fière de sa programmation estivale 2023.

Les citoyens et citoyennes de La Sarre et des environs ont pu profiter d'une variété d'activités culturelles, sportives et diversifiées tout au long de l'été. Du côté du FestiVAAM, de nombreuses activités ont connu un achalandage marqué, on parle notamment du foam party, du Participarc, du cours de danse en ligne, du Labyrinthe des insectes, de la course-marche dans le sentier multifonctionnel, de l'atelier créatif de céramique et évidemment des performances musicales.

La Ville de La Sarre se dit fière d'avoir participé à la vitalité de sa communauté et tient à remercier la population d'avoir répondu présente. Bonne nouvelle! Le FestiVAAM sera de retour pour une 3<sup>e</sup> édition l'an prochain.



La roulathèque à thématique années 80 a connu un fort succès encore cette année. (Crédit photo : Courtoisie Ville de La Sarre)

# « Quel peuple sommes-nous en 2023 ? » -Adam Faucher

**Théâtre - Sous la thématique Autopsie identitaire, l'Agora des arts dévoile sa programmation pour la saison 2023-2024.**

Chloé Pronovost | [cpronovost@medialo.ca](mailto:cpronovost@medialo.ca)

« Dans cette ère d'inclusion, de diversité et de « bienveillance » envers soi et les autres, il m'est apparu crucial d'offrir une saison où les questions identitaires seraient au cœur des prises de paroles. Quel peuple sommes-nous en 2023 ? J'ai donc choisi des spectacles qui abordent, de façon différente pour chacun, cette question existentielle », mentionne Adam Faucher, directeur artistique de l'Agora des Arts. Ces spectacles de la programmation 2023-2024 se regroupent sous quatre volets, soit le volet régulier, jeunesse, les instantanés et Agora +.

## Les instantanés

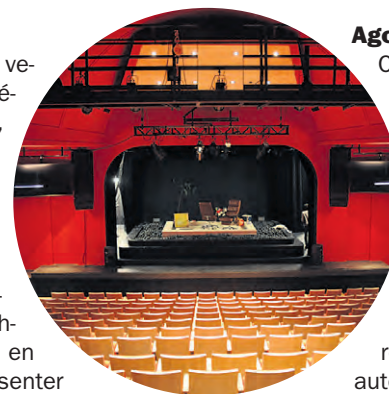
Ce volet 100% régional lancé en 2022 reprend cette année. Le projet Le déambulateur donnera le coup d'envoi à cette saison 2023-2024. Il s'agit de 72 heures de création où quatre créateurs et créatrices régionaux prennent d'assaut les tout nouveaux espaces de l'Agora des Arts, afin d'y concocter quatre créations originales. Après le succès de sa première édition, l'activité Les improbables sera de retour en octobre prochain. Le volet Les instantanés prendra fin en mars avec le projet Corps.

## Volet régulier

Le spectacle musical Marie-Christine, mettant en vedette Elizabeth Duperré, ouvrira la saison du volet régulier de l'Agora des arts cette année. En novembre, c'est la pièce de théâtre, abordant la réalité des travailleurs expatriés, Les murailles qui sera présentée sur la scène de l'Agora des arts. Ulster American est la pièce qui sera proposée en janvier. Le théâtre Mononk Jules sera de passage sur les planches de l'Agora en février prochain, afin d'aborder les rapports délicats entourant la cohabitation des autochtones et des allochtones. L'opéra sera à l'honneur en mars 2024, alors qu'Élisabeth St-Gelais viendra présenter son concert avec la pianiste Louise Pelletier. En avril, le vivarium philosophique Malaise dans la civilisation viendra secouer les conventions autant sociales que théâtrales en jouant avec la porosité entre la scène et la salle.

## Volet jeunesse

Cette année, l'Agora des Arts propose 7 productions destinées aux jeunes, du préscolaire jusqu'au deuxième cycle du secondaire. La pièce Rolande Roland, la pièce Il n'y aura plus d'éléphant, le théâtre musical Delphine rêve toujours, le spectacle de marionnettes Perruche, le spectacle Le Grand Bal de Noël, la création Rose ainsi que la production Malaise dans la civilisation constituent les 7 projets présentés dans le cadre du volet jeunesse pour la saison 2023-2024.



## Agora +

Ce dernier volet propose cinq projets s'adressant à un vaste public. Agora + est dédié à 100% aux résidences de créations qui prennent place à l'Agora des Arts. Ce volet débutera en février avec le projet La rencontre en collaboration avec Minwashin où aura lieu une réunion artistique entre deux autochtones et deux allochtones.

En mars, Mystic-Métallique s'emparera de l'Agora des Arts. Toujours à l'aube du printemps, le projet Les masques explorera la masculinité toxique à travers une équipe de hockey mineur. En mai, le projet théâtral féministe (Dé)coudre le temps s'adressera aux jeunes de 8 à 12 ans. SHIT FUCK CUNT constituera la cinquième et dernière résidence de création de la programmation 2023-2024 où Zoé Tremblay-Bianco et son équipe travailleront collectivement l'une des rares œuvres littéraires léguées par la poétesse Vickie Gendreau.

Pour connaître la programmation complète de cette saison 2023-2024 de l'Agora des Arts de Rouyn-Noranda, rendez-vous sur leurs différents réseaux sociaux ou sur leur site Web.

**AUTOPSIE IDENTITAIRE PROGRAMMATION 23-24 DE L'AGORA DES ARTS**

Septembre	Octobre	Novembre
<p>LE DÉAMBULATEUR SAMEDI 9 SEPTEMBRE 20H00</p>	<p>MARIE-CHRISTINE VENDREDI 22 SEPTEMBRE 20H00</p>	<p>LES MURAILLES JEUDI 16 NOVEMBRE 19H00</p>
Janvier	Février	
<p>ULSTER AMERICAN SAMEDI 20 JANVIER 20H00</p>	<p>MONONK JULES VENDREDI 16 FÉVRIER 20H00</p>	<p>LES IMPROBABLES 2 SAMEDI 21 OCTOBRE 20H00</p>
	<p>LA RENCONTRE / MODJIDIIN SAMEDI 24 FÉVRIER 14H00</p>	<p>Programmation en ligne</p>
Mars		
<p>MYSTIC-MÉTALLIQUE VENDREDI 8 MARS 19H00</p>	<p>ÉLISABETH ST-GELAIS SAMEDI 9 MARS 20H00</p>	<p>CORPS VENDREDI 15 MARS 20H00</p>
	<p>LES MASQUES SAMEDI 30 MARS 19H00</p>	
Avril	Mai	À Venir
<p>MALaise DANS LA CIVILISATION JEUDI 4 AVRIL 19H00</p>	<p>(DÉ)COUDRE LE TEMPS SAMEDI 11 MAI 14H00</p>	<p>2<sup>e</sup> FESTIVAL DU JAMAIS LU MOBILE (EN TOURNÉE)</p>
	<p>SHIT FUCK CUNT VENDREDI 16 AOÛT 19H00</p>	



Réinventez vos réunions, conférences ou événements avec les nouveaux espaces multifonctionnels de l'Agora des Arts

170 avenue Murdoch, Rouyn-Noranda

info@agoradesarts.com (819) 797-0800

# L'héritier de Chronos

**Lecture** L'attente est terminée pour les amateurs du roman *L'effet Kairos*. Le deuxième tome de la trilogie écrite par André Roy est disponible en librairie depuis le 14 août.

Chloé Pronovost | [cpronovost@medialo.ca](mailto:cpronovost@medialo.ca)

L'héritier de Chronos est le deuxième tome de la toute première trilogie rédigée par André Roy, originaire de Senneterre. C'est après plus d'un an d'attente, dû notamment aux délais causés par la situation sanitaire mondiale, que les lecteurs pourront retrouver leurs personnages chouchous dans un tout nouveau récit.

«Ça se passe dans une ville d'Abitibi que j'ai appelé Bellerive, bien évidemment c'est Senneterre dont j'ai changé le nom. Je l'ai appelé Bellerive, parce que Senneterre avant se nommait Bell River. La trilogie est basée sur les dieux grecs. Dans la mythologie grecque, il y a trois dieux du temps : Kairos, Chronos et Aion. Kairos c'est le dieu de l'occasion opportune. La personnification de Kairos c'est la petite voix que l'on a dans notre tête. L'histoire découle ensuite d'une rencontre entre un homme et une femme. Dans le deuxième tome, un personnage du passé confrontera ces deux personnages principaux, Marie et Reno. Il y a un peu de tout : du sang, de l'amour, du suspense et un peu de science-fiction. C'est un peu pour tout le monde, peu importe leur préférence littéraire», raconte avec passion l'auteur.

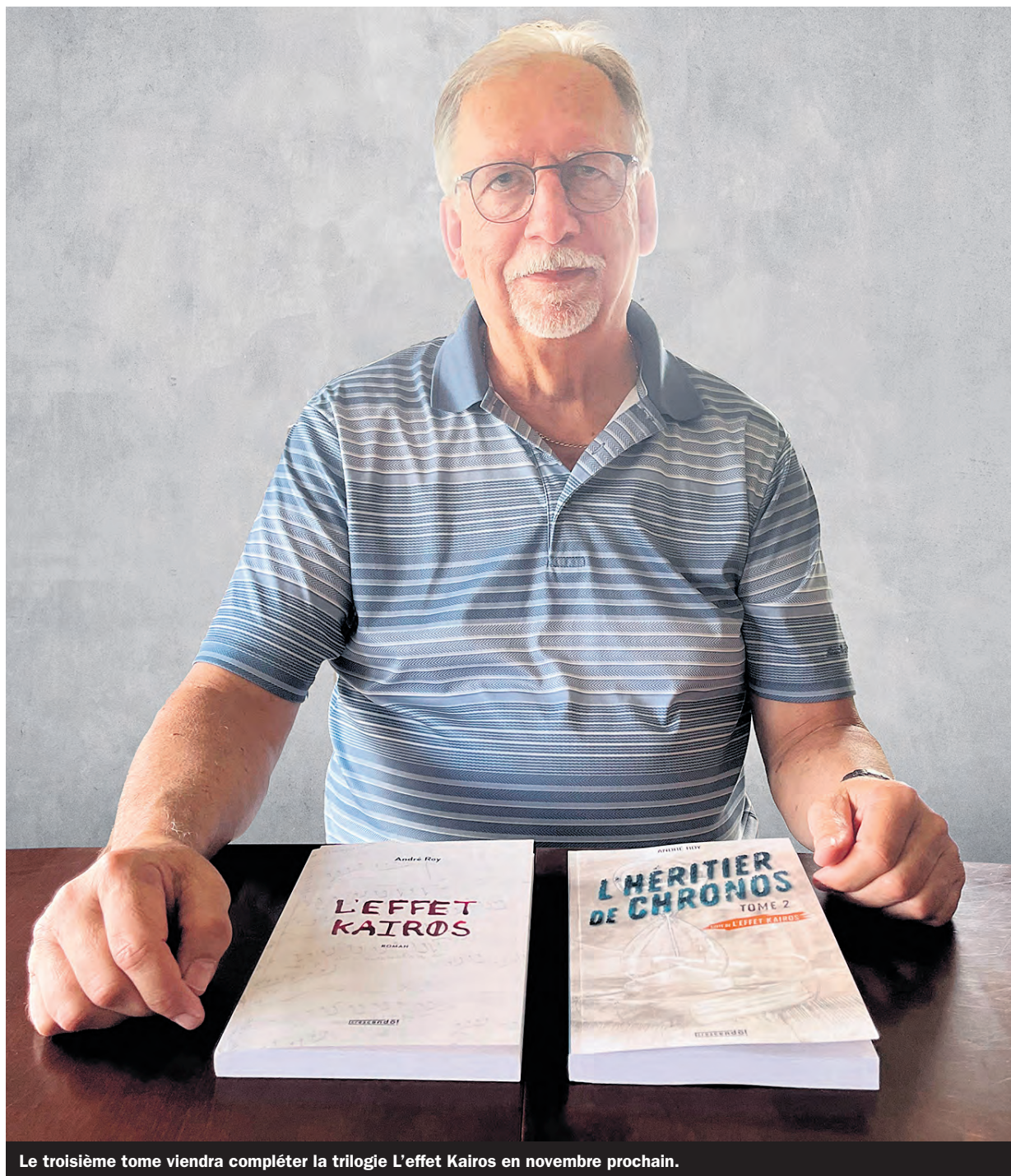
## Passionné des mots

Anciennement propriétaire d'une papeterie, André Roy a toujours navigué dans un monde littéraire. Un peu avant la vente de son entreprise, il a entamé un blogue où il retrace des anecdotes entendues ou vécues dans ses locaux, auparavant situés sur la 10<sup>e</sup> avenue à Senneterre. Ce blogue, encore actif, compte aujourd'hui près de 400 textes. Un jour, ses mots sont sortis du Web pour être recueillis dans les pages de la trilogie du Vieux chialeux qu'il avait publié à compte d'auteur à l'époque. S'en est suivi la publication de deux tomes des Chroniques d'un vieux couple paru aux Éditions de l'Apothéose.

Pour André Roy, c'est réellement sa passion de l'écriture qui le pousse à poursuivre dans cette voie. Il nous confie même que le troisième tome de la trilogie de *L'effet Kairos* intitulé *Le fantôme de Bellerive* est déjà prêt pour sa parution prévue en novembre 2023, alors que son prochain projet *L'héritage* est, aussi, bien entamé. «La satisfaction de faire un livre que tout le monde peut se procurer dans les librairies partout au Québec, c'est ça la vraie récompense au fond», ajoute André.

## Une trilogie de chez nous

Dans la trilogie de *L'effet Kairos*, l'auteur s'amuse à glisser des repères témiscabitiens au grand plaisir de ses lecteurs. Il y insère également des faits historiques rendant son style d'écriture assez unique. «Il y a plein d'affaires que les gens de Senneterre vont reconnaître. Par exemple, le restaurant BAM et la Taverne du chasseur dont j'ai, évidemment, changé le nom. C'est important pour moi de mettre des repères que les gens ont connus.



Le troisième tome viendra compléter la trilogie *L'effet Kairos* en novembre prochain.

Après la parution du premier tome, il y a plusieurs personnes originaires de Senneterre qui m'ont dit avoir aimé lire un roman qui leur rappelait des souvenirs», précise M. Roy. L'auteur ajoute également que dans ce deuxième tome, le camp d'internement de Spirit Lake joue un rôle important dans le récit. Ce camp était situé près d'Amos et était en exploitation au cours de la Première Guerre mondiale.

«Il y a un côté vrai dans mes histoires qui me distingue des autres. Il y a beaucoup de faits dans mes livres qui me sont arrivés à moi et que j'ai, par la suite, romancés.

Il y a beaucoup de choses qui sont vraies et qui sont arrivées à de vraies personnes. En même temps, il y a le côté fiction. Dans le premier tome, c'est la petite voix dans nos têtes qui joue un rôle important, alors que dans le deuxième ce sont les voyages dans le temps. Mes romans sont un beau mélange qui fait, je pense, que les gens apprécient leur lecture.»

Le roman *L'héritier de Chronos* est disponible dans toutes les bonnes librairies depuis le 14 août.

Pour suivre André au quotidien, rendez-vous sur son blogue <https://senneterroy.wordpress.com/>.



Léon Dilworth a suffisamment impressionné l'état-major des Huskies pour qu'on lui permette de disputer un match présaison.

Crédit photo : Pler-Olivier Poullin

## Du Midget AA à la LHJMQ

**Léon Dilworth se rapproche un peu de son rêve - Les Huskies de Rouyn-Noranda ont invité huit gardiens à leur camp d'entraînement. Bien que la situation des gardiens soit déjà réglée d'avance, la direction voulait voir d'autres cerbères à l'œuvre, question de s'offrir une ou des polices d'assurance.**

Michel Ducas | mducas@medialo.ca

C'est dans ce contexte un peu particulier que s'est glissé un jeune gardien inconnu de 16 ans (bientôt 17), Léon Dilworth. Provenant du Midget AA (il faut dire M18AA maintenant), le jeune homme de Montréal s'est vu offrir une invitation au camp de la Meute après avoir impressionné l'entraîneur des gardiens de but, Dany Sabourin.

«Je suis allé travailler deux semaines cet été à Montréal avec Marco Raimondo (de l'école Quartier hockey). J'ai remarqué ce grand gardien qui, malgré son gabarit, avait des mouvements fluides devant son filet, indique Sabourin. Il m'a suffisamment impressionné pour que je parle de lui au personnel d'entraîneurs des Huskies.»

### La marche est haute

Le parcours de Léon Dilworth est tout, sauf conventionnel. À 6 pi. 4 po., le jeune homme a le gabarit, mais il n'a jamais joué dans les structures élite (AAA). Malgré tout, il a démontré de belles aptitudes depuis le début du camp, selon l'entraîneur-chef Martin Dagenais. «Ç'a bien été pour lui au cours des trois premiers jours du camp. Dany (Sabourin) nous avait vanté son potentiel, et jusqu'ici, il

nous montre de belles choses, même si pour un jeune gardien comme lui, la marche peut être haute entre le Midget AA et la LHJMQ.»

Et la marche, elle a été quand même haute lors de son premier match présaison jeudi soir face aux Foreurs, à Val-d'Or. Lancé dans la mêlée au milieu de la deuxième période, Dilworth a accordé 5 buts sur 14 tirs. «Ç'a été plus difficile ce soir (jeudi), dit Dagenais. Mais c'est parfaitement normal, il y avait le stress d'un premier match dans la LHJMQ, en plus du fait qu'il n'avait jamais joué à un tel niveau.»

### Réaliser un rêve

Le principal intéressé, lui, continue de rêver à la LHJMQ. Même s'il est arrivé chez les Huskies «par la porte d'en arrière», comme sa mère l'a écrit sur Facebook, Léon Dilworth entend bien montrer qu'il mérite sa place au camp des recrues. «Même si j'ai joué toute ma vie au niveau AA, j'ai toujours rêvé d'atteindre le junior majeur, dit-il. Je sais que j'ai beaucoup de choses à travailler sur ma game, mais mon objectif est toujours le même.»

Le produit du National de Montréal connaît aussi ses forces. «J'ai de bonnes mains et j'ai une bonne lecture du jeu», dit Léon Dilworth. Son gabarit demeure aussi un avantage dans un milieu aussi compétitif.

### Du temps de jeu

Le jeune gardien n'a pas semblé le moins du monde ébranlé par sa première sortie. «J'étais peut-être un peu trop

excité quand je suis entré dans le match, de dire Dilworth. Après quelques minutes, je me suis calmé, et le reste du match s'est bien passé.»

Dilworth ne se fait pas d'illusions quant à la suite des choses. La Meute a fait l'acquisition de William Rousseau, qui vient de remporter la Coupe Memorial avec les Remparts de Québec. Il devrait partager le filet avec Kyle Hagen, qui a terminé la saison dernière à Rouyn-Noranda. Pour Dilworth, ce sera donc vraisemblablement direction Junior AAA. «J'ai déjà reçu quelques invitations, dit-il. Les Rangers de Montréal-Est, notamment, ont démontré de l'intérêt.»

Dany Sabourin estime que cette avenue serait la meilleure pour le jeune gardien de 16 ans. «Il a passé toute sa carrière dans le AA, souligne Sabourin. Cela signifie qu'il n'a pas joué autant de matches qu'un gardien qui aurait joué dans la structure AAA. Il a donc besoin de jouer des matches, d'affronter des lancers et de faire face à différentes situations de jeu.»

Les premières coupures au camp des recrues auront lieu samedi. Dilworth s'attend à être retranché, mais son rêve ne s'éteint pas pour autant. D'ailleurs, pour la petite histoire, les Foreurs de Val-d'Or ont fait appel à huit gardiens différents l'an dernier en raison des nombreuses blessures qui ont frappé l'équipe. Qui sait, donc, si Léon Dilworth n'obtiendra pas un départ en saison régulière dans l'uniforme de la Meute? «On avait huit gardiens au camp, mais je peux vous dire que Léon n'est pas le huitième dans notre grille d'évaluation», de conclure Martin Dagenais.



BEARN	
DÉPANEUR DU BOUTTE	1, RUE AMBROISE E CP 387
DUPIUS	
BONICHOIX COOP DUPUY	63, RUE PRINCIPALE
DUPARQUET	
GARAGE MARTIN MACAMEAU	8 RUE PRINCIPALE
EVAIN	
DEPANEUR CHEZ GIBB	25 RUE PRINCIPALE E
PROVIGO EVAIN	2695, BOUL. RIDEAU
LA SARRE	
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	195, RUE PRINCIPALE
CONSOUMAT	330 RUE PRINCIPALE
DEP LE MAGASIN / HARNOIS	632 RUE 2E E
DEPANEUR LA SARRE	53 RUE PRINCIPALE
DOLLARS 5 10 15	65, 5E RUE
HOTEL DE VILLE LA SARRE	201, RUE PRINCIPALE
IGA	77 RUE 2E E
LE CARREFOUR LASARRE255	3E RUE EST
LES ALIMENTS M&M	33, 5E AV. EST
LE CARREFOUR LA SARRE	255 RUE 3E E
MAGASIN DESCHENES	69, 5E AV E
PETRO-CANADA   DEPANEUR RELAIS LASARRE	516 RUE 2E E
PHARM. JEAN COUTU	84 AV 5E E
PLAZA LASARRE	77, 2E RUE EST
LORRAINVILLE	
MARCHE BOUITIN LTEE	14, RUE NOTRE DAME E
TABAGIE LORRAINVILLE	17, RUE NOTRE DAME O
MACAMIC	
DEPANEUR 111	95, 2E RUE O
DEPANEUR L'EXPRESS	54 RUE PRINCIPALE SUD
TRADITION	80 RUE PRINCIPALE
NOTRE-DAME-DU-NORD	
DEPANEUR RACHEL ROY	37, CH. ONTARIO
PALMAROLLE	
TRADITION	199 RUE PRINCIPALE EST
POULARIES	
BUREAU DE POSTE	948, RUE PRINCIPALE
CAISSE DESJARDINS	734 AV. BARIL E
ROUYN-NORANDA	
AEROPORT DE ROUYN	100, AVE. DE L'AEROPORT
ARENA JACQUES LAPERRIERE	222, AVE. DALLAIRE
BIBLIOTHEQUE DE ROUYN-NORANDA	201 AV DALLAIRE
BONISOIR	90 RUE GAMBLE O
CEGEP ABITIBI TEMISCAMINGUE	425, BOUL. DU COLLÈGE
CENTRE DAVE-KEON   ARENA GLENCORE	218, AVE. MURDOCH
CENTRE SHELL	230 AV MURDOCH
CHEZ ESTELLE	890 AV LARIVIERE

ROUYN-NORANDA	
CLD ROUYN-NORANDA   BUREAU DES PERMIS	130, RUE PERREAULT E
CLUB COOPÉRATIF D'ALIMENTATION DE MONTBRUN	9996 RANG DU BERGER
DÉPANEUR AU PETIT CASTOR	5993, BOULEVARD RIDEAU
DEP LE MAGASIN / HARNOIS	3182 RUE SAGUENAY
DEPANEUR CHEZ GUY	644, RTE DES PIONNIERS
DEPANEUR MARCHE GENDRON	85 RUE PERREAULT O
DEPANEUR MURDOCH	601 AV MURDOCH
DEPANEUR PLACE TALBOT	12752, BOUL. RIDEAU
DEPANEUR RAYMOND BEAUSEJOUR (1989) INC	586 AV LARIVIERE
DÉPENNEUR ESSENCE +	265 BOUL RIDEAU
ÉCOCENTRE ARTHUR-GAGNON	210, AV. MARCEL-BARIL
ÉPICERIE MARTIN	226 AV PRINCIPALE
HÔTEL DE VILLE ROUYN-NORANDA	100, RUE TASHERAU
IGA   ALIMENTATION ERIC LAMBERT INC	240 AV LARIVIERE
IGA   MARCHE BELANGER INC	680 AV CHAUSSE
IGA   MARCHÉ FAMILLE JULIEN INC	105 AVE SENATOR
JEAN-COUTU	115 RUE GAMBLE O
LE PAPILLON HOP YOUVILLE	1 RUE 9E
MAGASIN GENERAL DE BELLECOMBE	6007 RANG DE ST-AGNES
PETRO ABITEMIS   VOISINS	6796, BOUL. TEMISCAMINGUE
PETRO-CANADA   DEPANEUR	2350 RUE SAGUENAY
PETRO-CANADA   DEPANEUR RELAIS O'TRENTE	630 BOUL RIDEAU
PETRO-CANADA   DEPANEUR SUPER RELAIS	380 BOUL QUEBEC
PHARMACIE BRUNET	4 RUE 15E
PHARMAPRIX	100 RUE DU TERMINUS O
PHARMAPRIX	135 AV PRINCIPALE
PLACE ROUANDA	4, 15E RUE
PROMENADES DU CUIVRE	100, RUE DU TERMINUS
PROXIM	221 AV MURDOCH
RELAIS A&W ROUYN	1044 AV LARIVIERE
RELAIS NORANDA	
SUPER C	4 RUE 15E
THÉÂTRE DU CUIVRE	145, RUE TASCHEREAU O
ULTRAMAR	1350 AV LARIVIERE
VOISINS	9594 AV LARIVIERE
WALMART	275, BOUL. RIDEAU
SAINT-BRUNO-DE-GUIGES	
DEPANEUR 7 SUR 7	2, RUE PRINCIPALE S
SAINT-ÉDOUARD-DE-FABRE	
STATION SERVICE LAROCHELLE	1506, ROUTE 101

SAINTE-GERMAINE-BOULE	
ÉPICERIE GAUTHIER	201 RUE PRINCIPALE
STATION DU COIN	491, QC-393
TASCHEREAU	
DEPANEUR IDEAL	85, RUE PRINCIPALE,
TÉMISCAMING	
MARCHE ALIGUY INC	201, RUE DE LA FALAISE
VILLE-MARIE	
DEPANEUR AU CAGIBI	19, RUE STE ANNE
PROVIGO	100, RUE DES OBLATS

RÉSIDENCES POUR AÎNÉS POINTS DE DÉPÔT RÉSERVÉS AUX RÉSIDENTS	
LA SARRE	
JARDINS DU PATRIMOINE LA SARRE	100, Place des Pionniers
RÉSIDENCE SIGNATURE   LES JARDINS DU PATRIMOINE	110, Place des Pionniers
MACAMIC	
RÉSIDENCE DORÉ	5, 6e Avenue Est.
NOTRE-DAME-DU-NORD	
CHSLD DES PREMIÈRES NATIONS DU TIMISKAMING	20, av. Algonquin
LE PHARE DU NORD	4, rue de l'Église
ROUYN-NORANDA	
BASTIDE DES AÎNÉS	6916, boul. Témiscamingue
CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS LONGUE DURÉE (PIE XII)	512, av. Richard
DENOTRE-DAMEAUXILIATRICE	
ÉDIFICE LE BEL ÂGE	400, boul. Rideau
ROUYN-NORANDA	
JARDINS DU PATRIMOINE ROUYN-NORANDA	1455, rue Perreault Est
LA RÉSIDENCE SAINT-PIERRE	175, rue Notre-Dame
SÉLECTION RETRAITE BLEU HORIZON	200, av. St-Joseph
RÉSIDENCE ZOËL CHAMPAGNE / RESSOURCES D'HÉBERGEMENT DE ROUYN-NORANDA / UN CHEZ-SOI ADAPTÉ	891, rue Perreault Est
SAINT-GERMAINE-BOULÉ	
DOMAINE DE L'HIRONDELLE	204, rue Principale
SAINT-BRUNO-DE-GUIGES	
MAISON DE JÉRÉMIE	18, rue Principale Nord
VILLE-MARIE	
RÉSIDENCE MARGUERITE D'YOUVILLE	25, rue Notre-Dame-de-Lourdes



PLUS de  
**90 POINTS DE DÉPÔT**  
trouvez-le vôtre dès aujourd'hui

Distribution dans votre secteur : Jeudi et vendredi  
(peut varier selon les points de dépôt).

